



Rapport Annuel provisoire 2023

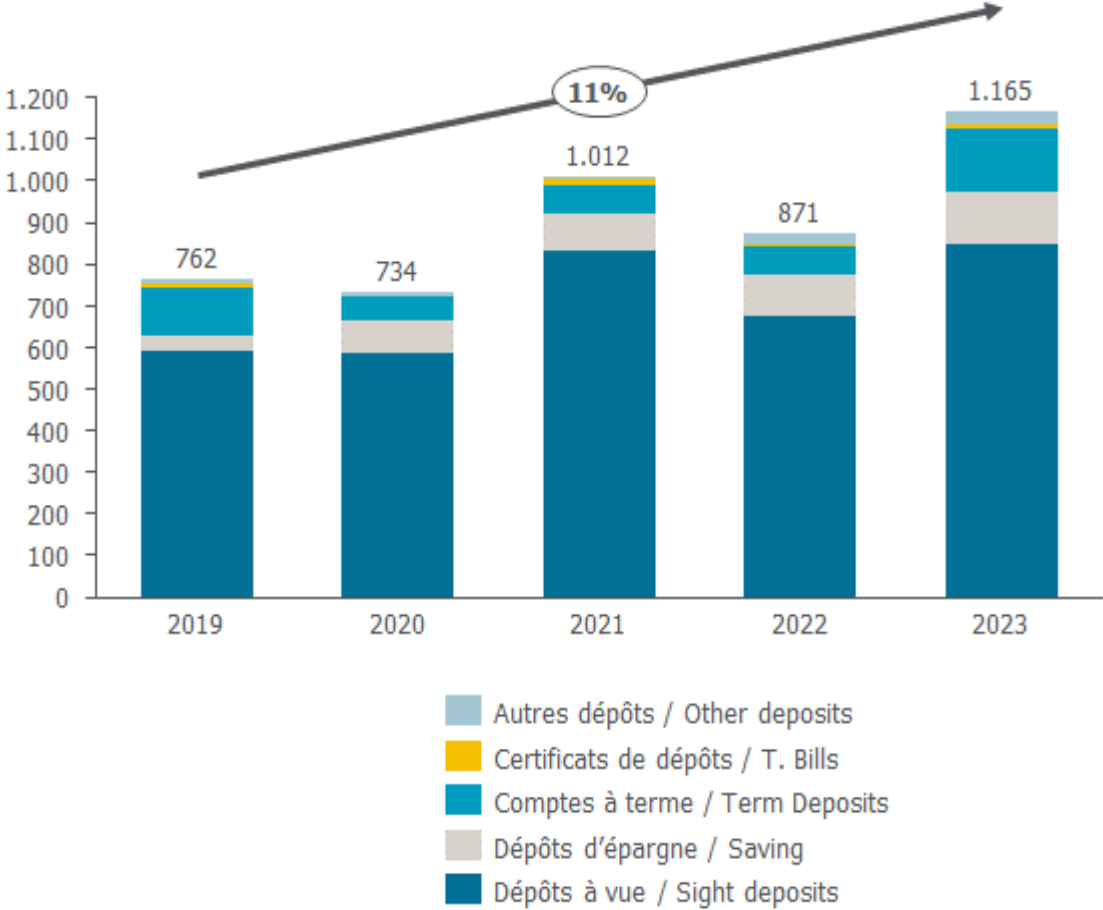
Chiffres Clés 2023

[TND'000]	2023	2022	2021	2020	2019
Activité / Activity					
Total Bilan / Total Assets	1 417 887	1 145 084	1 327 964	1 356 511	1 348 724
Dépôts Clientèle / Customer Deposits	1 164 839	871 490	1 011 760	734 064	761 595
Crédits Clientèle / Customer Loans	411 541	689 890	617 424	595 329	557 304
Résultats / Income					
Marge d'intermédiation / Net Interest Margin	40 697	19 705	12 071	20 746	23 087
Commissions / Net Fees & Commissions	8 339	6 439	5 728	5 808	5 485
Gains sur portefeuille titres et opérations financières / Net Gains on securities and financial transactions	18 925	21 349	16 803	12 818	5 102
Produit Net Bancaire / Total Income	67 961	47 492	34 602	39 372	33 674
Frais Généraux / General Operating Expenses	37 123	31 558	28 380	26 612	26 368
Résultat d'Exploitation / Operating Income (loss)	27 516	11 848	2 199	10 507	6 770
Résultat Net / Net profit or (Loss)	13 892	5 979	(267)	4 648	4 463
Fond Propres / Networth					
Fonds Propres Nets / Networth	99 690	88 790	82 811	85 390	80 742
Ratios Financiers / Financial Ratios [%]					
[Total Crédits Directs / Total Bilan] [Total Loans and Advances / Total Assets]	29,0	60,2	46,5	43,9	41,3
[Total Crédits Directs / Total Dépôts Clientèle] / Total Loans and Advances / Total Customer deposits]	35,3	79,2	61,0	81,1	73,2
[PNB / Total Bilan] / [Total Income / Total Assets]	4,8	4,1	2,6	2,9	2,5
[PNB / Capitaux Propres] / [Total income / Shareholders' Equity]	68,2	53,5	41,8	46,1	41,7
Ratios Réglementaires / Regulatory Ratios [%]					
Ratio de Couverture des Risques / Capital Adequacy Ratio	19,5	22,8	21,3	26,5	23,0
Ratio de Liquidité / Liquidity Ratio	890,2	858,8	980,3	1 235,8	147,5
Ratio de Solvabilité / Solvency Ratio (Fonds propres/Total Bilan)	7,0	7,8	6,2	6,3	6,0
Ratio d'Immobilisation / Fixed Asset Ratio (Immob. / Fonds propres)	10	12	14	14	17
Effectif et Nombre d'Agences / Staff and Branches					
Effectif Permanent / Staff	189	193	199	199	200
Nombre d'Agences / Branches	17	17	17	17	17

Rétrospective de l'Exercice 2023

1. Les Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle ont atteint 1 165 millions de dinars à fin décembre 2023 et ont évolué de 11% sur la période allant de 2019 à 2023. L'évolution de la structure des dépôts se présente comme suit :

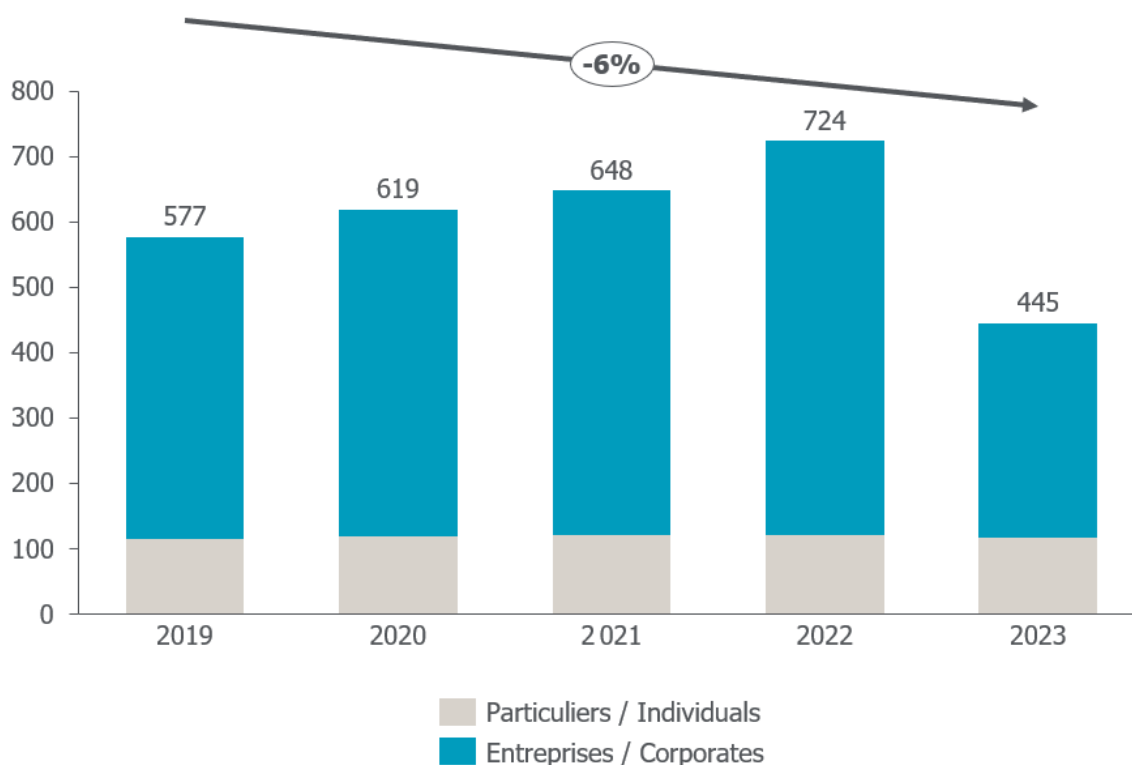


Les Crédits à la Clientèle

Au terme de l'année 2023, l'encours brut des crédits à la clientèle s'est situé à la somme de 445 376 KDT (contre 723 837 KDT au terme de l'année 2022) soit une diminution de 38%. Ces crédits se répartissent comme suit :

Type de crédit / Loan type	2023		2022		2021		2023 vs 2022 (%)
	[TND,000]	%	[TND,000]	%	[TND,000]	%	
Comptes courants débiteurs / Overdrafts	25 175	5,7	7 116	1,0	6 140	0,9	253,8%
Crédits Court Terme Commercial / Discounts of receivables	10 545	2,4	6 045	0,8	5 154	0,8	74,4%
Crédits Court Terme Financier / Short Term Loans	148 435	33,3	279 812	38,7	145 123	22,4	(47,0%)
Crédits Moyen et Long Terme / Medium & long Term Loans	228 272	51,3	394 264	54,5	459 446	71,0	(42,1%)
Crédits de Consolidation / Rescheduled Loans	5 612	1,3	1 215	0,2	1 102	0,2	361,8%
Impayés / Past dues	23 853	5,4	25 957	3,6	22 436	3,5	(8,1%)
Interets courrus / Accrued Income	3 485	0,8	9 429	1,3	8 132	1,3	(63,0%)
TOTAL (Total brut) / TOTAL (Gross amount)	445 376	100	723 837	100	647 533	100	(38,5%)

Les crédits aux entreprises ont diminué de 30% et les crédits aux particuliers ont enregistré une baisse de 4%.



Par ailleurs, le tableau suivant détaille la répartition sectorielle des crédits :

Secteur / Sector	Encours 2023 Exposure		Encours 2022 Exposure	
	[TND,000]	%	[TND,000]	%
Ind. Manufacturières / Manufacturing Ind.	125 004	28,1	105 905	14,6
Particuliers / Private Individuals	116 327	26,1	120 605	16,7
Electricité / Power and energy	54 091	12,1	180 381	24,9
Etat/Sovereign	38 244	8,6	142 008	19,6
Pétrole / Oil & Gaz	32 017	7,2	92 125	12,7
Commerce / Trade	18 633	4,2	24 326	3,4
Divers / Others	17 034	3,8	20 553	2,8
Télécommunications / Communications	11 248	2,5	0	0,0
Services / Services	10 233	2,3	3 413	0,5
Agriculture / Agriculture	9 171	2,1	4 293	0,6
Industrie Agro-alimentaire / Agro Ind.	5 059	1,1	4 936	0,7
Finance / Finance	4 351	1,0	8 699	1,2
Tourisme / Tourism Ind.	3 927	0,9	5 353	0,7
Pharmaceutique / Pharmaceutical	37	0,0	11 240	1,6
TOTAL	445 376	100	723 837	100

Les engagements par signature (cautions, avals et autres garanties données, crédits documentaires et les engagements de financement) totalisent 209 259 KDT à fin 2023 contre 142 878 KDT en 2022.

2. Les Performances

La Marge d'Intermédiation

[TND,000]	2023	2022	2021	2020	2019
Rendement des Emplois / Return on funds	80 089	52 151	43 666	51 367	47 876
Crédits / Loans & Advances	46 431	41 092	34 355	41 167	40 514
Placements sur le Marché Monétaire / Money Market Placements	33 658	11 059	9 311	10 200	7 362
Coût des Ressources / Cost of funds	(39 392)	(32 446)	(31 595)	(30 621)	(24 789)
Ressources Clientèle / Customer resources	(26 476)	(15 485)	(11 990)	(13 608)	(9 091)
Emprunt Obligataire / Issued Bonds	(2 093)	(2 889)	(3 585)	(3 289)	(1 849)
Autres Ressources / Other resources (Banks and Financial institutions)	(10 823)	(14 071)	(16 020)	(13 724)	(13 849)
Marge d'Intermédiation / Interest margin	40 697	19 705	12 071	20 746	23 087

Les Commissions

[TND,000]	2023	2022	2021	2020	2019
Commissions perçues / Fees & commissions collected	11 415	9 660	8 485	7 541	7 371
Opérations de crédit / Credit operations	2 195	2 042	1 936	1 791	1 474
Commissions sur comptes / Account fees	2 906	2 616	1 455	1 294	1 081
Commissions de gestion & divers / Management fees & others	6 314	5 002	5 094	4 456	4 816
Commissions payées / Fees & commissions paid	(3 076)	(3 221)	(2 757)	(1 733)	(1 886)
Commissions nettes / Net fees & commissions	8 339	6 439	5 728	5 808	5 485

Les Frais Généraux

[TND,000]	2023	2022	2021	2020	2019
Masse salariale / Personnel expenses	21 911	17 091	15 942	14 075	14 790
Dépenses d'exploitation / Operating expenses	13 755	12 919	10 743	10 811	9 965
Amortissements / Depreciation	1 457	1 548	1 695	1 726	1 613
Frais Généraux / General operating expenses	37 123	31 558	28 380	26 612	26 368

Le Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels

[TND,000]	2023	2022	2021	2020	2019
Produit Net Bancaire / Total Income	67 961	47 492	34 602	39 372	33 674
Frais Généraux hors Amortissements / General Operating Expenses excluding Depreciation	(35 666)	(30 010)	(26 685)	(24 886)	(24 755)
Résultat Brut d'Exploitation* / Operating Income*	32 295	17 482	7 917	14 486	8 919

* Résultat Brut d'Exploitation avant Amortissements, Provisions et Eléments Exceptionnels / Operating Income before amortization, provisions and exceptional items

Le Résultat Net

[TND,000]	2023	2022	2021	2020	2019
Résultat Brut d'Exploitation / Operating Income	32 295	17 482	7 917	14 486	8 919
Revenus divers / Other income	538	535	617	693	697
Dotation aux amortissements / Depreciation	(1 457)	(1 548)	(1 695)	(1 726)	(1 613)

Dotations et Reprises sur provisions / Net Provisions	(3 860)	(4 621)	(4 640)	(2 946)	(1 233)
Gain provenant des autres éléments ordinaires / Gains from other ordinary activities	388	163	(101)	(95)	498
Impôts sur les Sociétés / Corporate taxes	(12 575)	(5 414)	(1 337)	(5 103)	(2 805)
Gains (pertes) sur éléments extraordinaires / Exceptional Items (Gains/Losses)	(1 437)	(619)	(1 028)	(661)	-
Résultat Net / Net Profit (or Loss)	13 892	5 979	(267)	4 648	4 463

La Répartition du Résultat Net

[TND,000]	2023	2022	2021	2020	2019
Résultat Net de l'Exercice / Net profit or loss of the year	13 892	5 979	(267)	4 648	4 463
Capital social / Share Capital	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000
Réserves légales / Legal reserves	3 545	3 345	2 752	1 992	1 437
Réserves facultatives / Other reserves	862	200	200	200	200
Report à nouveau / Retained earnings	13 391	11 266	12 126	10 550	6 642
Fonds Propres / Networth	99 690	88 790	82 811	85 390	80 742

Environnement économique international

En 2023, la croissance économique mondiale a connu un ralentissement atteignant 2,6% contre 3% en 2022 et qui sera accentué en 2024 pour chuter à 2,4%, selon les perspectives de la Banque Mondiale publiées en janvier 2024.

Ceci s'explique, principalement, par l'affaiblissement des marchés du travail, la diminution de la demande des services, les taux d'intérêt réels élevés et l'assainissement des finances publiques.

Dans ce contexte, l'activité économique devrait ralentir dans les pays avancés avec une croissance revenant de 1,5% en 2023 à 1,2% en 2024. En particulier, la croissance devrait décélérer aux États-Unis, pour s'établir à 1,6% en 2024 contre 2,5% enregistrée un an plus tôt et ce, en rapport avec le niveau élevé des taux d'intérêt réels, l'affaiblissement prévu de la consommation, la diminution de l'épargne et le ralentissement des investissements. Il en est de même pour le Japon où le taux de croissance se limiterait à 0,9% en 2024 contre 1,8% l'année précédente.

En revanche, le PIB réel de la Zone Euro connaîtrait une légère accélération (0,7% en 2024 contre 0,4% l'an passé), expliquée essentiellement par l'assouplissement des pressions sur les prix qui devrait doper les salaires réels et augmenter les revenus disponibles et par conséquent la demande.

Du côté des économies émergentes et en développement, l'activité économique devrait garder, en 2024, un rythme proche de celui de l'année précédente, soit 3,9% Vs 4,0% en 2023. Toutefois, cette évolution masque des divergences entre les différents pays.

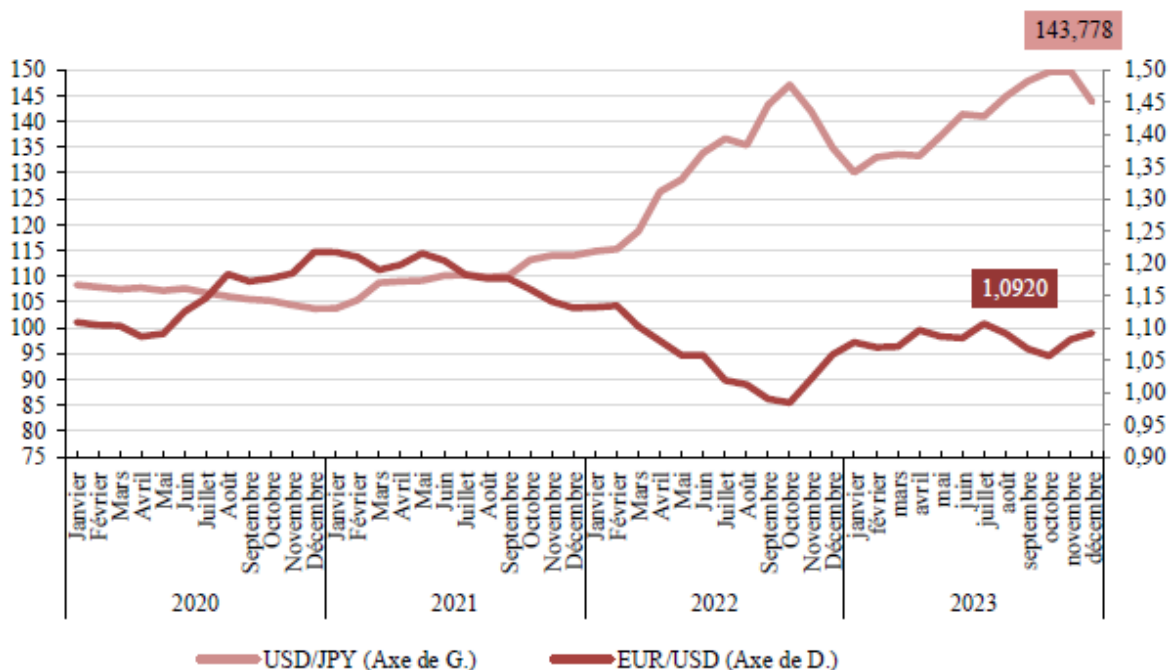
Concernant les prix internationaux de produits de base, l'indice global des prix de la Banque Mondiale a accusé une baisse de 24,2% en 2023 après une forte hausse de 41,3% l'année précédente, sous l'effet de l'affaiblissement de la demande mondiale et de la normalisation progressives des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Pour ce qui est de l'évolution des prix à la consommation, les taux d'inflation se sont accélérés, en décembre 2023 et comparativement au mois précédent, dans la plupart des pays industrialisés, en relation avec la flambée des prix des produits alimentaires.

Pour l'année 2024, la Banque Mondiale s'attend à une poursuite du repli de l'inflation mondiale pour s'établir à environ 3,7%, en relation avec l'affaiblissement de la demande sous l'effet des politiques monétaires restrictives adoptées par les principales banques centrales, outre la baisse attendue des prix internationaux des produits de base.

Pour ce qui est des marchés des changes internationaux, ils ont été marqués, au cours de l'année 2023, notamment, par une dépréciation du dollar face à l'euro (-3,2%), clôturant l'année à 1,104 dollar pour un euro contre 1,070 dollar un an plus tôt, sous l'effet des anticipations d'une réduction des taux par la Fed.

**Graphique 1.2 : Evolution des taux de change
(Moyennes mensuelles)**



Environnement économique national

L'activité économique nationale s'est contractée, au cours du troisième trimestre de l'année 2023, dans les différents secteurs en dehors de celui des services qui a montré une certaine résilience. Ainsi, le produit intérieur brut (PIB) a affiché, en glissement annuel et en termes réels, une régression de 0,2% contre +0,6% au cours du trimestre précédent et +3,4% à la même période de 2022. La forte contraction de la valeur ajoutée du secteur agricole (-16,4%), conjuguée à la baisse de l'activité des industries extractives, notamment, les mines (-8%) et l'extraction de pétrole et de gaz naturel (-2,1%) ont été partiellement compensées par la bonne performance des différentes branches des services (+1,9), particulièrement les services d'hôtellerie, de restauration et de cafés (+10,8%) et le transport (+3,3%).

Il est à noter, toutefois, que le PIB réel s'est inscrit, au cours des neuf premiers mois de 2023, en hausse de 0,7% tout en restant à un niveau inférieur à celui enregistré avant la pandémie.

Pour l'ensemble de l'année 2023, les estimations tablent sur un net ralentissement de la croissance économique, soit 0,9% en 2023 contre 2,6% un an plus tôt. Cette évolution est imputable à la poursuite des retombées persistantes de la crise sanitaire sur l'activité économique, aux pressions inflationnistes qui ont affecté les moteurs de la croissance à savoir la consommation et l'investissement et ce, outre la baisse de la production du secteur agricole sévèrement affecté par la sécheresse, ainsi que les difficultés des industries extractives.

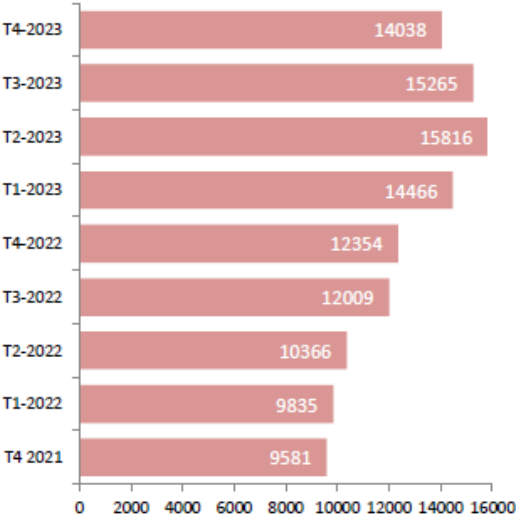
L'activité industrielle a été marquée, en 2023, par le bon comportement des industries manufacturières exportatrices parallèlement à une contreperformance des industries extractives.

Concernant l'année 2024, il est prévu une amélioration du rythme de l'activité économique (+2,1%) qui devrait toucher les différents secteurs, notamment le secteur agricole, les industries exportatrices et les services et ce, outre la reprise du secteur minier.

Environnement bancaire et financier

Au cours du dernier trimestre de 2023, les besoins moyens des banques en liquidité se sont inscrits à la baisse de 1.227 MDT par rapport au trimestre précédent pour s'établir à 14.038 MDT, portant la marque, notamment, de l'effet expansif exercé par les Billets et Monnaies en Circulation (BMC) après le retour de près de 1.315 MDT de cash aux guichets des banques, surtout pendant les deux premiers mois dudit trimestre.

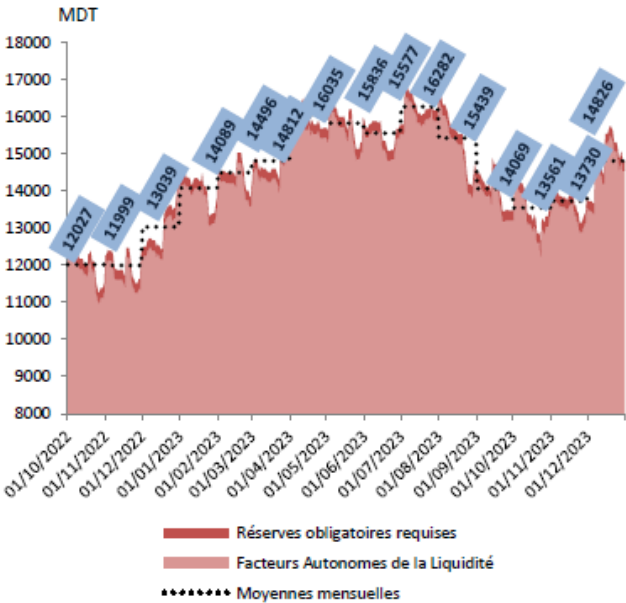
Graphique 3.1 : Evolution trimestrielle des besoins des banques en liquidité (en MDT)



Dernières observations: T4-2023

Source: Banque Centrale de Tunisie

Graphique 3.2 : Evolution des besoins des banques en liquidité (données quotidiennes en MDT, sauf indication contraire)



Dernières observations: décembre 2023

Source: Banque Centrale de Tunisie

L'amélioration du niveau de la liquidité bancaire apportée par les BMC, au cours du dernier trimestre de 2023, s'est également conjuguée à un effet expansif provenant des opérations en devises, dans le sillage de la bonne tenue des recettes touristiques et des revenus du travail. Il s'agit, en premier lieu, des opérations de vente de devises contre dinars effectuées par les banques auprès de la Banque centrale, pour un montant net total de 855 MDT, et en deuxième lieu, de la dinarisation de l'équivalent de 152 MDT de billets de banque étrangers (BBE)

Le taux mensuel moyen du marché (TMM) s'est situé, pendant le quatrième trimestre de 2023, à un point de base en dessous du taux directeur de la Banque centrale (8,00%), soit 7,99% contre 8,0% au T3-2023.

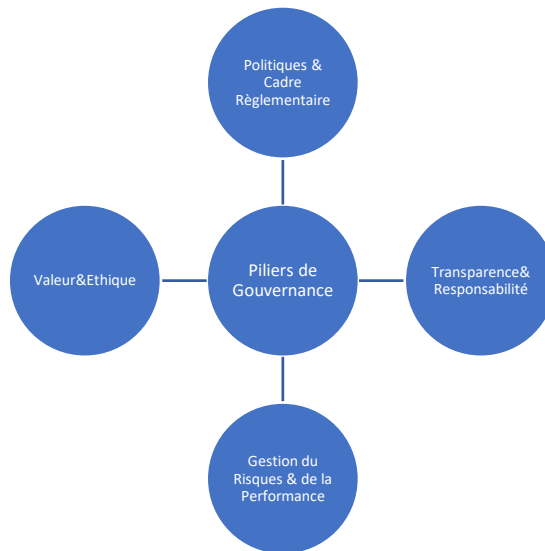
*D'après BCT - Périodique de conjoncture N°142 – Janvier 2024

Gouvernance d'Entreprise

La Gouvernance de Bank ABC Tunisie reflète son solide engagement à préserver les intérêts de ses actionnaires, personnel, clients et autres parties prenantes. La gouvernance de la

Banque est à cet égard, conforme aux normes internationales ainsi qu'à la réglementation locale.

A cet égard, la Banque est soucieuse de préserver les piliers d'une Bonne Gouvernance d'Entreprise résumés comme suit :



Présentation de la Banque et Actionariat

Groupe Bank ABC en Tunisie

Le groupe Bank ABC est présent en Tunisie depuis 1989 sous forme d'un bureau de représentation. Cette présence a été ensuite renforcée par la création d'une banque off-shore en 1993. L'activité a été par la suite étendue par la création de la banque on-shore en 2000 (Bank ABC Tunisie).

Bank ABC Tunisie a été agréée par la Banque Centrale de Tunisie (« BCT ») en tant que Banque résidente, constituée, en tant que société anonyme, au Capital Social de soixante-huit millions de Dinars Tunisiens (TND 68.000.000).

Structure de Capital

Le tableau suivant présente l'actionariat de Bank ABC Tunisie au 31 décembre 2023 :

Actionnaire	% de participation
1- Arab Banking Corporation BSC	99,99%
2- Boronia Holdings Limited	0,00147%
3- Kavita Investments Limited	0,00147%
4- Shereen Investments Limited	0,00147%
5- Varner Holdings Limited	0,00147%

6- Wepton Properties Limited	0,00147%
7- Arab Co-operation for Financial Investments	0,00147%
8- Muzaffer AKSOY	0,00001%
Total	100%

Assemblée Générale

En 2023, Bank ABC Tunisie a tenu une l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle en date du 27 Avril 2023.

Conseil d'Administration

Principales responsabilités du Conseil d'Administration

Les objectifs prioritaires du Conseil d'Administration tendent principalement à accroître les valeurs de Bank ABC Tunisie et défendre ses intérêts vitaux. Ses principales missions consistent à adopter les principales stratégies pour stimuler l'activité de la banque, de suivre la mise en œuvre de ces stratégies, et de protéger ses actifs.

Information Générale

La banque est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois (3) membres au moins et douze (12) membres au plus nommés par l'Assemblée Générale, pour une durée de trois (3) ans.

Sauf disposition contraire de la loi, la qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être membre du Conseil d'Administration. Au moins deux (2) administrateurs siègent au Conseil d'Administration en tant qu'administrateurs indépendants. Ils ne sont rééligibles qu'une seule fois.

En 2023, le Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie est composé de six (6) membres, dont deux (2) administrateurs indépendants aux compétences diverses et solides. Ils ont fait preuve d'indépendance et d'objectivité dans l'exercice de leurs responsabilités.

Nomination des Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire a nommé lors de sa réunion annuelle tenue en date du 27 avril 2023, Mme Selma Bellagha en tant que membre indépendant du Conseil d'Administration de la Banque ; et ce, pour une durée de trois (03) ans expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2025.

Diversité au sein du Conseil d'Administration

Diversité de genre :

Bank ABC Tunisie s'est engagée à consacrer la diversité de genre au sein de son Conseil d'Administration conformément à la Circulaire de la BCT N°2021-05 relative au cadre de gouvernance dans les banques et les établissements financiers.

Depuis 2023, le Conseil d'Administration compte parmi ses membres, une administratrice assurant le rôle de membre indépendant.

Diversité de compétences et d'expérience au sein du Conseil d'Administration :

Bank ABC Tunisie reflète également une diversité de compétences au sein du Conseil d'Administration comme suit :

Les membres de l'organe d'administration disposent individuellement des compétences appropriées dans un ou plusieurs domaines notamment les domaines des opérations bancaires, des systèmes de paiement, de la planification stratégique, de la gouvernance, du contrôle interne et de la gestion des risques, des systèmes d'information, de l'analyse financière et de la comptabilité.

Un Conseil d'Administration composé de membres ayant une diversité de compétences, d'expériences et de perspectives contribuera à :

- Bien comprendre les possibilités, les enjeux et les risques.
- Prendre de meilleures décisions.
- Renforcer la capacité de surveillance et gouvernance de l'organisation.
- Assurer la viabilité de l'organisation.

Composition du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie

A ce jour, le Conseil d'Administration de Bank-ABC Tunisie se compose comme suit :

Nom du Membre	Position du Membre
M. Muzaffer Aksoy	Président
M. Mazen Ladki	Administrateur
M. Fathi Agob	Administrateur
M. Usama Zenaty	Administrateur
Mme. Selma Bellagha	Administrateur Indépendant
M. Mondher Bellalah	Administrateur Indépendant

Responsabilités du Conseil

Le Conseil exerce son rôle et ses responsabilités conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, aux statuts de la Banque, aux documents de gouvernance de la Banque et à ses politiques et procédures internes et il est en charge notamment de :

- Définir la stratégie de développement de la Banque basée sur une politique formalisée d'Appétence pour le Risque, en concertation avec la direction générale.
- Elaborer un cadre de gouvernance et contrôler le degré d'engagement de la direction de la Banque dans la mise en place du dispositif de gouvernance.
- Gérer les conflits d'intérêts.
- Préserver les intérêts des déposants, des actionnaires, de toutes les parties prenantes et, de façon générale, les intérêts à long terme de la Banque.
- Veiller à la mise en place, par l'organe de direction, d'une fonction de contrôle de la conformité efficace et indépendante.
- Ancrer une véritable culture du risque dans la gestion de la Banque et la surveillance de l'efficacité et l'indépendance des fonctions de contrôle.
- Définir et veiller à l'application effective d'une politique de conformité.
- Evaluer au moins, annuellement, la gestion du risque de non-conformité par la Banque.
- Définir une politique de nomination et de rémunération.
- Définir et veiller à la mise en œuvre d'une politique de reddition et de divulgation vis-à-vis des Parties Prenantes.
- Assurer la protection des intérêts des déposants et des usagers des services bancaires et de leurs données à caractère personnel.
- Veiller à l'instauration d'une culture de finance responsable.
- Assurer la consécration d'une véritable culture d'entreprise valorisant le comportement responsable et éthique ainsi que le respect des principes de la responsabilité sociétale et environnementale.
- Mettre en place une politique de lancement d'alerte et des procédures adéquates permettant aux employés de dénoncer, en toute confidentialité, à la fonction de contrôle de la conformité de la Banque les pratiques douteuses, illégales ou contraires à la déontologie.
- Surveiller l'élaboration des objectifs opérationnels et de la stratégie de la Banque, les approuver et en suivre la mise en œuvre.
- Surveiller le respect de la déclaration d'Appétence pour le Risque, de la politique à l'égard du risque et des plafonds de risque.
- Valider le système de notation des contreparties y compris les principaux éléments des processus de notation.
- Nommer la Direction Générale.
- Approuver les états financiers et élaborer le rapport annuel de la Banque.
- Nommer les premiers responsables des Fonctions de contrôle, sur proposition de la direction générale.
- Mettre tous les moyens financiers, humains et logistiques et les procédures capables de lui permettre de s'acquitter efficacement de sa mission.
- Fixer les principes et les règles de bonne conduite professionnelle.
- Promouvoir une culture d'éthique commerciale et d'intégrité au sein de la Banque.
- Assurer la gouvernance efficace des affaires de la Banque.

Biographies des Membres du Conseil d'Administration

M. Muzaffer Aksoy - Président du Conseil d'Administration

M. Muzaffer Aksoy est titulaire d'un Doctorat de Gestion de l'Université de Beykent et d'un MBA de l'Université de Dallas, Texas, USA.

Fort d'une expérience de trente-quatre (34) ans acquise auprès des institutions financières en Turquie et de la région MENA.

Il est le Directeur Pays & DG d'ABC International Bank Plc, Turquie.

M. Mazen Ladki - Membre du Conseil

Titulaire d'un diplôme de certification d'administrateur (Corporate Director Certificate) de l'Université de Harvard (business School), d'un MBA de l'École de Commerce John Molson - Université Concordia, Canada, d'un Diplôme d'Etudes Supérieures en Gestion (commerce électronique), de l'Université McGill, Canada, BA (Arts), ayant également suivi des cursus académiques diplômant de la Lebanese American University, Liban, Chartered Investment, Manager (CIM), Institut canadien des valeurs mobilières, Canada, le programme "Fintech" de l'Université business School d'Oxford et de l'Université de Harvard.

M. Ladki occupe le poste de Directeur de la Trésorerie de Bank ABC (BSC). Il est responsable des investissements HQLA, de l'ALM et du financement du Groupe, de ses branches, de ILa Bank et de la trésorerie islamique de Bank ABC.

Avant de rejoindre Bank ABC, M. Ladki a occupé des postes clés de gestion et de recherche au Canada, où il a dirigé l'évaluation des titres à revenus fixes chez Statpro Canada (aujourd'hui Confluence), tout en étant professeur de finance à temps partiel, enseignant l'analyse des investissements, les fusions et acquisitions et l'analyse des marchés dans le cadre des programmes de B.Com et de MBA de l'École de Commerce John Molson de l'Université Concordia à Montréal, au Canada.

M. Ladki assume également les responsabilités suivantes :

- Président du Comité de Trésorerie de l'Association des Banques de Bahreïn (BAB).
- Membre du Conseil de (St-Christopher's School) Bahreïn.

M. Usama Zenaty - Membre du Conseil

M. Usama Zenaty est diplômé de l'université américaine « International University (Alliant International University) ». Il est titulaire d'un diplôme en Administration des Affaires (Minor International Finance) et d'un MBA de l'université (London School of Economics). Il a également suivi un programme de leadership exécutif à la Wharton School, Université de Pennsylvanie et un programme intensif de 9 mois auprès de Manufactures Hanover and Trust (JP Morgan Group), New York, couvrant la Corporate Finance, l'évaluation des risques et l'analyse du crédit.

M. Zenaty est fort d'une expérience de plus de trente-sept (37) ans dans le domaine bancaires. Il a rejoint Arab Banking Corporation en 1986 à New York. Il a, depuis, occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de Bank ABC dans des pays différents, notamment en Espagne

(Banco Atlántico) et au Royaume-Uni (ABCIB). M. Zenaty a également siégé à de nombreux conseils d'Administration dans les filiales de Bank AB, notamment en Algérie en 2000 et 2020 et en Jordanie récemment.

Actuellement, M. Zenaty est DG de Bank ABC, Libye (basé à Bahreïn).

M. Fathi Agob - Membre du Conseil

M. Fathi Agob est titulaire d'un Doctorat en banques islamiques et de diplômes supérieurs spécialisés en Finance Islamique, M. Fathi Agob a occupé par la suite plusieurs postes de responsabilité au sein d'institutions académiques et financières, mettant ainsi en œuvre son expertise en matière de Finance Islamique. A ce jour, il assure des missions de conseil et de coordination auprès de la Banque Centrale de Libye, où il occupe également le poste de Directeur du Cabinet du Gouverneur. M. Fathi Agob est également auteur de plusieurs articles liés à l'économie et aux banques publiés dans des revues de recherches internationales.

Mme Selma Bellagha - Membre Indépendant

Mme Selma Bellagha est ingénieur de formation et titulaire d'un Master en Management, Mme. Selma Bellagha est également forte d'une solide expérience professionnelle de plus de vingt-cinq (25) ans, acquise, notamment dans les secteurs de la banque, le financement d'entreprises et le « private equity ». Mme Bellagha a également siégé en tant qu'administrateur dans les conseils d'administrations de divers organismes financiers publics et privés.

M. Mondher Bellalah - Membre Indépendant

Docteur en Sciences de Gestion et d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en Finance, M. Mondher Bellalah est également fort d'une solide expérience professionnelle de plus de trente (30) ans, acquise, notamment, auprès de Power Bank, Qatar, où il a occupé le poste de « Consultant pour une banque en constitution au Qatar », après avoir travaillé comme directeur du département risk management auprès de United Arab Bank, Sharjah, NBK Kuwait, Kuwait City, Dubai Holding, Dubai Group, UAE. Il a occupé le poste de « Directeur de Trading et Gestion du Marché » à BNP Paribas, Paris, France. Il a également mené plusieurs missions de consulting au profit d'organismes bancaires et financiers ainsi que des administrations publiques. Il est auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la gestion des risques et dérivés.

Secrétaire du Conseil d'Administration :

Secrétaire du Conseil de Bank ABC Tunisie
--

Mme. Ichrak Ayed

Le Conseil désigne un Secrétaire en charge des missions suivantes : .

- Fournir d'assistance nécessaire au conseil d'administration et à ses comités, y compris en matière d'organisation pour optimiser l'efficacité du Conseil.
- Principal responsable de la tenue des documents du Conseil
- Conseiller auprès du conseil d'administration.
- Intermédiaire entre le conseil d'administration et la direction et les cadres supérieurs pour la communication des décisions, des exigences et des demandes du conseil d'administration.

Le Secrétaire du Conseil reporte au Président du Conseil et chacun des Administrateurs doit avoir accès au Secrétaire du Conseil.

Evaluation de la Performance des Administrateurs - 2023

Le Conseil de Bank-ABC Tunisie procède chaque année, à une évaluation globale de sa performance ainsi que l'évaluation des travaux de ses Comités et de chacun de ses Administrateurs, pour dégager des objectifs pour le futur et prend les mesures correctrices à la lumière des évaluations élaborées. Le processus d'évaluation comprend ce qui suit :

- Evaluation du fonctionnement du Conseil et de ses Comités ;
- Evaluation de la performance de chaque Administrateur, son assiduité aux réunions du Conseil et des Comités, et sa contribution constructive aux discussions et prises de décisions ;
- Préparation et examen des questions importantes ;
- Evaluation de la structure, de la taille et de la composition du Conseil et de ses Comités et sa confrontation avec la composition souhaitée en maintenant un équilibre entre les compétences et expériences des Membres du Conseil et des Comités et la nécessité du rafraîchissement progressif de leur composition.

Cette évaluation a été réalisée au cours du quatrième (4^{ème}) trimestre de l'année 2023, comprenant un questionnaire précis et rempli par tous les Membres du Conseil d'Administration.

Formation des Membres du Conseil-2023

Le Conseil veille à ce que ses membres puissent accéder à une formation continue sur des questions d'intérêt pour la banque, ce qui peut mobiliser des ressources internes ou externes.

Le Conseil consacre également le temps et les ressources, financières notamment, nécessaires à la réalisation de cet objectif de formation et fait aussi appel à des spécialistes externes, si besoin.

En effet, chaque année et conformément à la réglementation en vigueur, Bank ABC Tunisie assure aux membres du conseil, pour qu'ils s'acquittent pleinement de leur mission, des programmes de formation spécifique ayant trait notamment aux opérations bancaire et financière, à la gestion des risques ainsi que d'autres domaines connexes.

Cette année, Bank ABC Tunisie a proposé aux Membres du Conseil des formations en ligne qui ont été complétées sur la plateforme « LRN » et « ABC Academy » ; et ce, conformément

au plan de développement continu (« CPD ») de 2023. Ces formations portent sur les thèmes suivants :

« ABC Academy » plateforme :

- IFSR9
- Indicateurs de risques "Risk Metrics"
- Finance durable "Sustainable Finance"
- Règlementation RSE et reporting "ESG Regulation & Reporting"
- Plan de continuité de l'activité "BCM"

Formations sur la conformité sur la plateforme "LRN" :

- Anti blanchiment d'argent
- Code de Conduite
- Lancement d'alerte

Wombat Proofpoint:

- Sécurité Informatique

Activités du Conseil- 2023

Durant 2023, le Conseil d'Administration a mis l'accent sur un certain nombre de questions clés, y compris mais sans s'y limiter, les activités ci-dessous mentionnées :

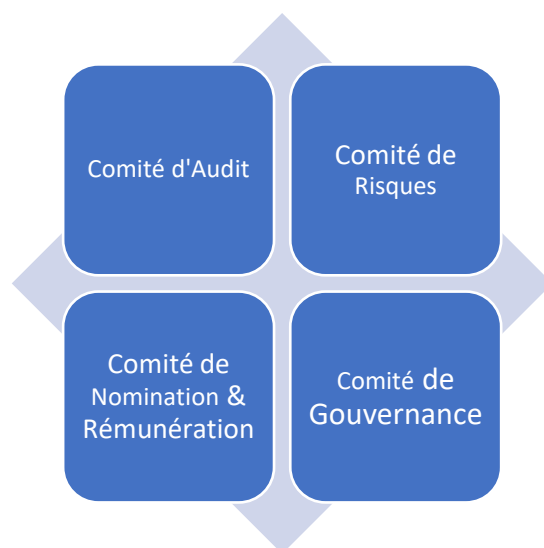
Description

- Assurer le suivi de l'implémentation de la stratégie et des changements organisationnels suite à la stratégie du Groupe.
- Maintenir la croissance tout en demeurant prudents en matière de prise de risques et dans le cadre des engagements et préserver les acquis en termes de bonne gouvernance.
- Elargir et développer les activités avec les différents acteurs économiques.
- Développer l'activité de la banque de détail en mettant à la disposition des clients de nouveaux produits et services bancaires.
- Continuer l'implémentation de la digitalisation.
- Mettre en œuvre la politique de responsabilité environnementale et sociale ("RSE").
- Soutenir les activités RH, notamment les actions de solidarité et de bien-être.
- Approbation des nouvelles Chartes des Comités (Comité d'Audit et Comité des Risques).
- Approbation des procédures de la conformité.
- Approbation de la nouvelle version du Code de Conduite.
- Approbation du nouvel organigramme de la Banque.
- Approbation du plan de succession.

Comités du Conseil

Quatre (4) comités spécialisés assistent le Conseil dans l'exécution de ses missions, notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance, soit un Comité d'Audit, un Comité des Risques, un Comité de Nomination et de Rémunération et un Comité de Gouvernance.

Des Administrateurs, notamment indépendants, et un président composent ces comités.



Composition des Comités

Au 31 décembre 2023, les membres des différents Comités sont fixés comme suit :

Comités du Conseil	Membre du Comité	Position du Membre du Comité	Classification du Membre du Comité
Comité d'Audit	Mme. Selma Bellagha M. Mazen Ladki M. Fathi Agob	Président Membre Membre	Indépendant Non Indépendant Non Indépendant
Comité des Risques	M. Mondher Bellalah M. Muzaffer Aksoy M. Usama Zenaty	Président Membre Membre	Indépendant Non Indépendant Non Indépendant
Comité de Nomination et de Rémunération	M. Muzaffer Aksoy Mme. Selma Bellagha M. Mondher Bellalah	Président Membre Membre	Non Indépendant Indépendant Indépendant
Comité de Gouvernance	M. Muzaffer Aksoy Mme. Selma Bellagha M. Mondher Bellalah	Président Membre Membre	Non Indépendant Indépendant Indépendant

Fonctions des Comités

Comité d'Audit ("CA") :

La fonction principale du CA est d'assister le Conseil d'administration à s'acquitter de son rôle de surveillance en évaluant l'intégrité de l'information financière et la revue des activités du contrôle interne et de l'audit interne de la Banque.

Sujets clés	Description
Adhésion	Composé de trois (3) Membres du Conseil au moins. Le président doit être un membre indépendant.
	Le cumul de membres entre Comité d'Audit et Comité des Risques est interdit.
Réunions	Le Comité d'Audit doit se réunir au moins chaque trimestre.
	Le secrétariat du comité d'Audit est assuré par la structure chargée de la fonction d'audit interne (Le Directeur d'Audit Interne de Bank ABC Tunisie).
	Les Directeurs des départements peuvent assister à une partie de la réunion.
Principales fonctions	Examiner les pratiques comptables et financières de la Banque.
	S'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques.
	Surveiller l'efficacité de la conformité de la Banque conformément aux exigences légales et réglementaires.
	Proposer à l'organe d'administration la nomination, la rémunération ou la révocation du ou des commissaires aux comptes.
	Contrôler les activités de la structure d'audit interne, valider et faire le suivi du programme d'audit et recommande au Conseil la nomination du Directeur d'Audit Interne.
	Surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne, examiner les insuffisances du fonctionnement de ce système relevées par les différentes structures de la Banque, de l'audit externe et de la Banque Centrale de Tunisie.
	Fournir un rapport d'activité du Comité au Conseil.
	Le Comité d'audit et le Comité des risques doivent instaurer un cadre de coordination et de collaboration afin de faciliter la prise de décision au niveau du Conseil.

Comité des Risques

Le comité des risques a pour mission d'assister le Conseil afin de s'acquitter de ses responsabilités relatives à la surveillance du dispositif de gestion des risques de la Banque.

Sujets clés	Description
Adhésion	Composé de trois (3) Membres du Conseil au moins. Le président doit être un membre indépendant.

	Le cumul de membres entre Comité des Risques et Comité d'Audit est interdit.
Réunions	Le Comité des Risques doit se réunir au moins chaque trimestre.
	Le secrétariat du comité des Risques est assuré par la structure chargée de la fonction de gestion des risques au sein de l'établissement (le Directeur de Gestion du Risque de Bank ABC Tunisie).
	Les Directeurs des départements peuvent assister à une partie de la réunion.
Principales fonctions	Fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels.
	Approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques.
	Offre son avis au Conseil sur la politique d'appétence pour le risque.
	Contrôle le respect de la politique d'appétence pour le risque par l'organe de direction.
	Examiner et approuver le registre des Risques et les politiques de gestion des Risques de la Banque.
	Suivi de l'exposition de la Banque aux risques (risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel).
	Adoption des actions correctrices pour une meilleure efficacité du dispositif de gestion des risques.
	Approbation le plan de continuité d'activité.
	Fournir un rapport d'activité du Comité au Conseil.
	Le Comité des risques est tenu de remettre au comité d'audit les procès-verbaux de ses réunions en temps opportun.

Comité de Nomination et de Rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération a pour mission d'assister le Conseil d'Administration notamment dans la conception et le suivi des politiques de nomination et de rémunération, de remplacement des dirigeants et des cadres supérieurs et de recrutement et de gestion des situations de conflit d'intérêts.

Sujets clés	Description
-------------	-------------

Adhésion	Composé de trois (3) Membres du Conseil au moins.
Réunions	Le Comité de Nomination et de Rémunération doit se réunir au moins chaque trimestre.
	Le secrétariat du comité de Nomination et de Rémunération est assuré par la structure chargée de la gestion des ressources humaines ("Directeur de Bank ABC Tunisie").
Principales fonctions	Conception de la politique de nomination et de rémunération du Président du Conseil et de ses membres, des comités, de l'organe de direction, des responsables des fonctions clés.
	Conception de la politique de succession des membres du Conseil, des comités, de l'organe de direction, des responsables des fonctions clés,
	Revoir le plan de succession avec le Conseil et le Directeur Général.
	Nomination des Membres du Conseil et des comités ainsi que de l'organe de direction et des fonctions de contrôle.
	Conception de la méthodologie d'évaluation des travaux du Conseil et de ses comités.
	Revoir l'indépendance de chaque Administrateur Indépendant annuellement.
	Fournir un rapport d'activité du Comité au Conseil.

Comité de Gouvernance

Le Comité est chargé d'assister le Conseil dans la conception et le suivi des politiques et les pratiques de gouvernance de la Banque ainsi que d'évaluer leur application.

Sujets clés	Description
Adhésion	Composé de trois (3) Membres du Conseil.
Réunions	Le Comité de Gouvernance se réunit au moins chaque trimestre.
	Le secrétariat du comité de Gouvernance est assuré par le Secrétaire du Conseil d'Administration.
Principales fonctions	Revoir et évaluer l'adéquation des politiques et pratiques de gouvernance de la Banque.
	Vérifier si la taille du Conseil est appropriée et adaptée à ses diverses responsabilités et faire les recommandations nécessaires au Conseil.
	Recommander au Conseil le nombre, l'identité et les responsabilités des Comités du Conseil.
	Revoir l'adaptation des chartes adoptées par chaque Comité du Conseil, et recommander des changements si nécessaire.
	Adresser annuellement au Conseil une évaluation de la performance du Conseil et des comités

	Superviser la création et le suivi d'un programme de formation continue des administrateurs.
	Examiner et approuver les politiques et pratiques générales de la Banque en matière de communication et divulgation de l'information aux parties prenantes.
	Surveiller le respect des politiques et procédures relatives à l'éthique et à la conduite des affaires à la Banque afin de favoriser une solide culture d'éthique
	Surveiller le respect de la politique de traitement des réclamations de la Banque et en superviser le respect.
	Examiner et évaluer la stratégie de la Banque en matière de responsabilité environnementale et sociale et les rapports connexes.
	Assurer le suivi de la mise en place de la diversité des genres au sein du Conseil.
	Accomplir toutes autres tâches et missions ponctuelles expressément déléguées à ce comité par le Conseil.

Fréquence et présence - Réunions du Conseil et des Comités au titre de l'année 2023 :

Le Conseil se réunit sur la convocation de son Président ou de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la Banque l'exige, et, au moins quatre (4) fois par an.

En 2023, le Conseil et ses Comités se sont réunis comme détaillé ci-dessous.

En ce qui concerne la présence des Administrateurs, le taux de présence est de 100% pour les réunions du Conseil et de ses comités tenus en 2023.

	Dates des Réunions en 2023	N° des Réunions en 2023
Conseil d'Administration	15 mars 2023	6 Réunions
	27 avril 2023	
	26 juin 2023	
	22 septembre 2023	
	7 novembre 2023	
	14 décembre 2023	
Comité d'Audit	14 mars 023	4 Réunions
	26 avril 2023	
	21 septembre 2023	
	13 décembre 2023	
Comité des Risques	14 mars 023	4 Réunions
	26 avril 2023	
	21 septembre 2023	
	13 décembre 2023	
Comité de Nomination et de Rémunération	14 mars 023	4 Réunions
	26 avril 2023	
	21 septembre 2023	
	13 décembre 2023	
Comité de Gouvernance	14 mars 023	4 Réunions
	26 avril 2023	
	21 septembre 2023	
	13 décembre 2023	

Le Conseil se réunit sur la convocation de son Président ou de la moitié de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la Banque l'exige, et, au moins quatre (4) fois par an.

Communication d'Entreprise

Bank ABC Tunisie sponsor Diamant du Salon Tuniso-Libyen du Développement du Commerce et de l'Industrie 16, 17 et 18 janvier - Misrata

La 1ère édition du Salon tuniso-libyen pour le développement du commerce et de l'industrie a eu lieu du 16 au 18 janvier 2023, à Misrata en Libye, en vue de renforcer le partenariat entre les deux pays et de baliser la voie de l'accès aux marchés africains.

Plusieurs entreprises, investisseurs et commerçants tunisiens et libyens ont participé à cette manifestation multisectorielle dont Bank ABC Tunisie en tant que sponsor diamant, dans une approche de prospection proactive et dynamique favorisant des relations commerciales prospères et d'accompagnement des grandes entreprises des deux nationalités dans leurs projets de financement et d'investissement.

Bank ABC a été représentée par une équipe Wholesale Banking composée de M. Youssef NAJJAR, Senior Relationship Manager et M. Walid ABDELADHIM, Trade Finance Product Officer-Transaction Banking, ainsi que par M. Iftycen BEN AYED, Head of Operation, qui ont accueilli et conseillé les visiteurs tous secteurs confondus venus de différentes régions de la Libye en quête de partenaire financier fiable et compétitif,

Lors de l'inauguration, M. Abdulhamid Dabaiba, Premier ministre par intérim de la Libye accompagné par la délégation tuniso-libyenne a visité le stand de la banque et a échangé avec l'équipe autour du rôle du secteur financier dans l'essor économique et commercial des deux pays ainsi que l'activité prospère de la banque sur le marché libyen.

« Ce salon, a un grand nombre d'acteurs économiques actifs sur les deux pays, ce qui nous permettra de profiter de nouvelles opportunités d'affaires, en capitalisant sur nos compétences ainsi que la présence et le savoir-faire du Groupe Bank ABC à l'international. Ce fut aussi l'occasion de mettre en valeur nos offres, nos produits et services en matière de financement du commerce extérieur, les produits de trésorerie, les financements en devises et en TND auprès des visiteurs et des prospects », a souligné M. Saber AYADI, CEO Bank ABC Tunisie.

Express FM - Tunisie-Libye : Vers une stratégie de relance durable ?

Dans le cadre du Salon Tuniso-Libyen du développement du Commerce et de l'Industrie qui s'est tenu du 16 au 18 janvier à Misrata, la station radio Express FM, en tant que partenaire média, a assuré une couverture médiatique exceptionnelle à travers plusieurs émissions en Tunisie et d'autres délocalisées en Libye, pour revenir avec les responsables de la TABC, la délégation Tunisienne et les entreprises Libyennes sur les détails, les enjeux et les résultats du salon.

Bank ABC Tunisie a eu l'honneur de parrainer l'édition spéciale Tunisie-Libye, en tant que partenaire Gold, pour mettre en valeur son savoir-faire en Tunisie et en Libye et de bénéficier d'une visibilité aussi bien au niveau du salon que sur les ondes et les pages digitales de Express Fm.

Interview exclusive avec M. Saber Ayadi, le vendredi 13 janvier lors de l'émission matinale Expresso pour présenter le groupe Bank ABC, la participation de Bank ABC Tunisie au salon

Tuniso-Libyen, le savoir-faire de la banque à l'échelle locale et internationale et les perspectives de croissance dans le paysage financier tunisien.

Interview avec M. Iftyen Ben Ayed dans l'émission spéciale Tunisie-Libye enregistré à Misrata et diffusée, le mercredi 18 janvier, depuis la Libye.

Bank ABC en Tunisie remporte le prix Best Treasury & Cash Management Awards 2023 décerné par Global Finance (Mars 2023)

Global Finance a publié le classement annuel du prix Best Treasury & Cash Management Banks pour 2023 dans sa 23ème édition suite à une sélection à l'international dans sept secteurs clés. Les lauréats ont également été sélectionnés dans 72 pays et territoires ainsi que au niveau régional dans quatre catégories en Afrique, Asie-Pacifique, Europe centrale et orientale, Amérique latine Amérique, Moyen-Orient, Amérique du Nord et Europe de l'Ouest, et par région des États-Unis.

Global Finance a adopté un processus d'évaluation à plusieurs niveaux – qui comprenait les banques et les prestataires ainsi que les commentaires des analystes de l'industrie, des dirigeants d'entreprise, des experts en technologie et des chercheurs indépendants – pour sélectionner les meilleures banques en trésorerie et cash management. Divers critères ont été examinés, notamment la rentabilité, la part de marché et la portée, le service à la clientèle, les prix concurrentiels, l'innovation des produits et dans quelle mesure les fournisseurs de services de trésorerie et de cash management se sont démarqués de leurs concurrents en matière de prestation de services de base.

« Ce prix est une belle reconnaissance à notre savoir-faire avéré en matière de gestion des flux et des liquidités des entreprises dans un marché fortement concurrentiel. Il atteste de la performance de notre gamme de produits de Cash Management qui assure à nos clients des services de paiement et de recouvrement fiables, une visibilité accrue des comptes et des engagements, une gestion améliorée des liquidités ainsi que des produits de placement innovants. Félicitations à nos équipes d'experts, résolument compétents en la matière. », souligne M. Saber AYADI, CEO Bank ABC en Tunisie.

ESG / Durabilité

En matière de politique ESG, le Groupe Bank ABC a mis en place une stratégie et un plan d'actions dans le but d'atteindre le zéro carbone à horizon de 2050, incluant ainsi les 3 scopes de la démarche ESG.

Cette stratégie repose sur 5 piliers soient la gestion des risques, la gouvernance, les opérations, la finance durable et les personnes & communautés.

Ainsi la durabilité est intégrée tout au long de la chaîne de valeur de Bank ABC pour garantir la capacité à s'adapter, à créer de la valeur et accorder les objectifs à notre activité.

La durabilité est notre capacité de nous adapter rapidement aux changements du monde dans lequel nous vivons et une source de création de valeurs.

Bank ABC Tunisie consacre une place privilégiée à la RSE, pleinement engagée dans une optique sociétale favorisant son positionnement en tant qu'acteur responsable et citoyen en Tunisie.

Aujourd'hui, le développement durable et responsable se place en haut de l'agenda de la banque à travers une démarche RSE répondant à des axes bien définis.

Les principes de responsabilité environnementale et sociétale font partie non dissociable de la stratégie et des objectifs de la banque en intégrant les préoccupations sociales et environnementales liées à l'activité commerciale et aux relations avec les parties prenantes. Le démarche RSE crée des valeurs sûres et nobles en interne et assure un lien fort avec son environnement externe.

A cet effet, Bank ABC en Tunisie a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies en janvier 2022 et elle a inclut les 10 principes universels du Pacte mondial dans sa stratégie de RSE à savoir :

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES

- DROITS DE L'HOMME**
 1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
 2. Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme
- NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL**
 3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
 4. Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
 5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
 6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi
- ENVIRONNEMENT**
 7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
 8. Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
 9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**
 10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

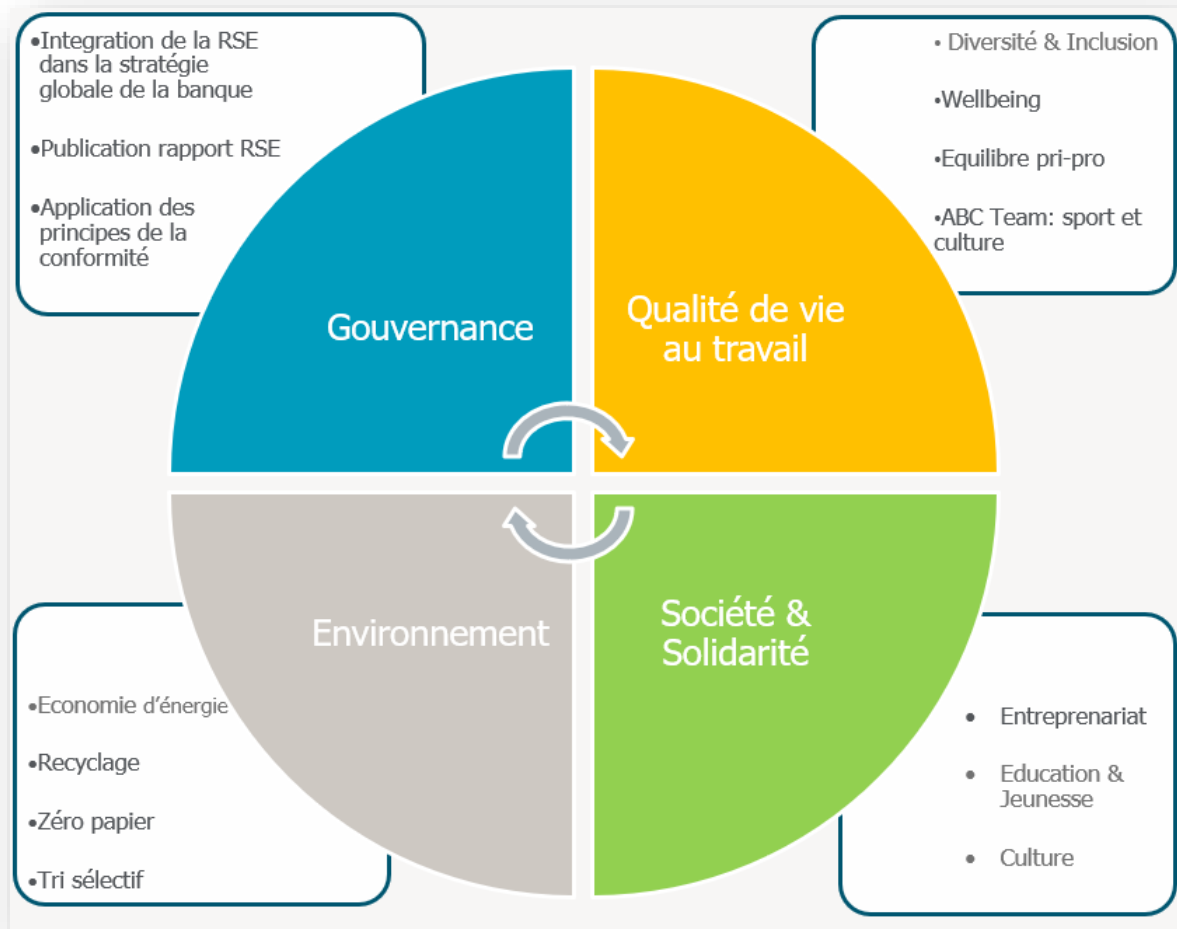
En matière de politique ESG, la banque cherche à développer et à mettre en œuvre un processus solide pour comprendre et évaluer l'impact potentiel et les opportunités des risques liés au climat pour ses activités et sur l'environnement dans lequel elle opère, à court, moyen et long terme. Cette approche sera soutenue et renforcée par une compréhension détaillée de l'impact et des opportunités dans son secteur et les zones géographiques et des produits et services associés.

- Le premier aspect de la stratégie concerne l'inclusion des considérations liées au changement climatique dans la stratégie globale de l'établissement. La Banque

réévaluera ses produits et services pour répondre aux nouvelles opportunités et risques liés au changement climatique.

- L'établissement définira l'appétit au Risque et les KPI associés pour le risque lié au changement climatique.

L'approche RSE de Bank ABC en Tunisie repose sur 4 axes principaux :



Bien-être au travail

Journée Internationale des droits des Femmes : Bank ABC met ses femmes à l'honneur

A l'occasion de la Journée Internationale des droits des Femmes, Bank ABC Tunisie a mis ses collaboratrices à l'honneur en les invitant à une après-midi récréative, le samedi 4 mars à l'Espace de détente Zmorda.

Un programme instructif et ludique a été concocté à l'occasion à travers un atelier de coaching autour du thème: "Support talented female staff to develop and move up the organization, including the long-term development of potential female successors", animé par Asma Boufaden, HeartMath© Mentor Building Personal Resilience HeartMath© Stress and Well-Being Assessment Provider Corporate Consultant et un atelier d'art floral japonais Ikebana, animé par Mme Chiraz Kamoun, Ikebana instructor.

Bank ABC félicite toutes ses collaboratrices pour leur abnégation, leur force et leur détermination et salue tous les efforts consentis au quotidien pour tenir le cap entre vie professionnelle et vie personnelle.

Bank ABC fête le mois de Ramadan avec ses collaborateurs

Bank ABC renoue avec son traditionnel diner ramadanese dans le cadre du bien-être de ses collaborateurs, et ce, après trois ans de report en raison des contraintes liées au Covid-19.

Le personnel de Bank ABC a partagé des moments de convivialité et de joie à l'occasion d'une belle soirée ramadanese.

Lors de cet événement, M. Saber Ayadi, Directeur Général, a passé en revue les excellentes réalisations de la banque durant l'exercice 2022, les performances et les défis commerciaux, ainsi que les actions accomplies au profit des collaborateurs et de leur bien-être et envers la communauté dans le cadre du rôle socialement responsable de la banque.

À l'occasion de cette soirée, Bank ABC a remis des trophées aux collègues ayant accomplis 20 ans de service au sein de la banque, et ce, en reconnaissance à leur loyauté.

Joyeuse fête à toutes les mamans !

A l'occasion de la fête des mères, Bank ABC Tunisie a rendu hommage aux collaboratrices mamans pour leur rôle déterminant dans la société et leur belle mission en tant que maman. Un cadeau original leur a été offert accompagné d'une carte de vœux pour leur souhaiter joyeuse fête.

Team Building "One Bank One Team"

Le samedi 14 octobre 2023, l'ensemble des collaborateurs de Bank ABC Tunisie ont participé au Team Building « One Bank One Team » ! L'engagement et l'énergie ont été le moteur de cette réussite avec un taux de satisfaction impressionnant (97,4%).

Cette journée fort conviviale fut ponctuée de moments forts lors des activités conçues spécialement à cet événement alliant réflexion et activités ludiques renforçant ainsi les liens entre les collaborateurs et l'esprit d'équipe.

Distinction

Bank ABC Tunisie remporte le « Trophée de l'Engagement Sociétal »

A l'occasion de la Journée Internationale des Femmes célébrée le 8 mars de chaque année, le magazine Femmes Maghrébines a organisé la 1ère édition du « Trophée de l'Engagement Sociétal » dans le secteur financier, au titre de l'année 2022 et ce, afin de :

- ✓ Récompenser les entreprises qui se sont distinguées en matière d'égalité femme-homme, notamment en termes d'intégration de la thématique dans la stratégie et la culture d'entreprise, dans la communication de l'entreprise, ainsi que la féminisation des instances dirigeantes.
- ✓ Permettre aux entreprises de se positionner en tant qu'acteurs importants dans l'atteinte des objectifs d'égalité professionnelle femme-homme.

- ✓ Offrir aux entreprises l'opportunité de partage et de dialogue sur les bonnes pratiques en la matière.

Bank ABC a participé à ce programme en répondant à une grille d'évaluation détaillée sur ses pratiques en matière de parité et d'égalité professionnelle et elle a été sélectionnée et nommée par le Jury pour la réception du « Trophée de la Parité Professionnelle » qui a eu lieu le 8 mars 2023 à l'hôtel Africa à Tunis.

Ce trophée vient récompenser les actions de Bank ABC en matière de qualité de vie au travail et en particulier les valeurs de la banque en termes de parité, d'égalité de chance professionnelle, de diversité et inclusion.

« C'est un grand honneur de recevoir le « Trophée de l'Engagement Sociétal » vu la noblesse des valeurs qu'il incarne et j'en profite pour remercier l'équipe de Femmes Maghrébines pour ce processus d'évaluation équitable. J'offre ce trophée à mes valeureux collaborateurs pour leur adhésion et leur forte appartenance à Bank ABC Tunisie », M. Saber Ayadi, CEO Bank ABC en Tunisie.

Environnement

Collectons les bouchons pour la bonne cause !

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise étant une priorité de Bank ABC et à l'initiative de la Direction des Ressources Humaines pour appuyer les actions de mécénat social, Bank ABC a signé une charte de collaboration avec l'association Enel Tounes.

Créée en 2011, Enel Tounes a pour mission de soutenir les personnes en situation de handicap, à travers une action en faveur de l'environnement, et ce, par la collecte des bouchons en plastique qui sont vendus à un recycleur. Grâce à cette action, des fauteuils roulants (manuels ou électriques) sont achetés et distribués aux personnes à mobilité réduite.

Des collecteurs de bouchons ont été installés dans tous les étages du siège où les collaborateurs peuvent y déposer leurs bouchons. Ainsi, ils participent activement à :

- a. La protection de l'environnement,
- b. La solidarité sociale en faveur des citoyens tunisiens en situation de mobilité réduite et de précarité,
- c. L'attitude éco-citoyenneté.

Solidarité

Bank ABC Tunisie soutient l'Association Tunisienne des Villages d'Enfants SOS

Comme à l'accoutumé, Bank ABC Tunisie se démarque chaque mois de Ramadan par des actions caritatives au profit des familles et des personnes vivant dans des situations particulières.

En 2023, Bank ABC Tunisie a apporté son soutien à l'Association Tunisienne des Villages d'Enfants SOS qui prend en charge des enfants sans soutien familial et en danger (orphelins, abandonnés, défavorisés...)

SOS Villages d'Enfants en Tunisie compte près de 2300 enfants et jeunes répartis dans les 4 sites Gammarth, Siliana, Akouda et Mahrès, mais aussi 12 foyers de jeunes et un nombre d'enfants vivant dans leurs familles biologiques.

Etant donné que le mois de ramadan se caractérise par le rassemblement familial lors du diner de l'Iftar, le don se matérialise par un lot de denrées alimentaires spécifiques à la consommation ramadanesque remis aux 31 familles des 4 sites.

Bank ABC est fière d'agir en banque solidaire permettant à cette communauté de vivre le mois sacré dans de bonnes conditions et d'appréhender le futur avec confiance.

Iftar au Centre de Protection des Personnes Agées à Manouba

Dans le cadre ses actions de solidarité durant le mois saint de Ramadan, Bank ABC a organisé un Iftar au Centre de Protection des Personnes Agées à Manouba, en présence de M. Saber Ayadi, CEO Bank ABC Tunisie et de collaborateurs bénévoles de la banque.

Ce fut un privilège d'accompagner les résidentes et les résidents du centre durant un diner festif et de partager avec eux des moments précieux.

Art & Culture

Bank ABC sponsor de l'exposition Majed ZALILA. Passé recomposé, jeux d'hier & d'aujourd'hui !

Dans le cadre de son engagement pour l'art et la culture en Tunisie, Bank ABC a sponsorisé la majestueuse exposition « Passé recomposé, jeux d'hier & d'aujourd'hui » de Majed Zalila qui a eu lieu du 13 au 16 avril 2023 à Dar Turki – Sidi Bou Saïd.

Ce fut une exposition insolite et inédite de Majed Zalila, un des artistes les plus talentueux et originaux de la jeune génération, connu pour sa curiosité artistique et son talent multiforme, s'est lancé dans une aventure nouvelle. Ecumant depuis de longs mois brocanteurs, souks hebdomadaires et autres dépôts, il a recueilli une étonnante collection d'objets anciens auxquels il a entrepris d'offrir une vie nouvelle.

Bank ABC sponsor de la 2ème édition de la Table Ronde « La créativité chez les non-voyants : Problèmes de lecture et d'écriture »

Dans le cadre des Journées des non-voyants, l'Union des Ecrivains Tunisiens » a organisé le la 2ème édition de la Table Ronde :

« La créativité chez les non-voyants : Problèmes de lecture et d'écriture » qui a au lieu le jeudi 27 juillet 2023 au siège de l'association à Tunis.

Durant cette journée, l'association a mis à l'honneur les chercheurs non-voyants dans le domaine de la culture.

L'objectif de cette édition est l'instauration de nouvelles traditions pour l'accompagnement des chercheurs non-voyants quant à la mise en valeur de leurs expériences créatives et académiques et la détection de leurs besoins en matière d'écriture et des différentes sources de savoir et d'éducation leur permettant de surmonter leur handicap.

En tant qu'acteur responsable, solidaire et allié de l'art et la culture, Bank ABC se réjouit de soutenir cette noble initiative pour la promotion de la culture et de l'écriture de cette communauté fortement créative et inspirante.

Bank ABC partenaire officiel de « La fête le Cinéma »

Suite au succès de la 1ère édition en 2022, Bank ABC Tunisie a eu l'honneur de réitérer son soutien à la « Fête du Cinéma » lors de sa 2ème édition, organisée par Pathé, du 2 au 5 septembre 2023.

38 000 spectateurs ont profité d'un accès cinéma au prix de 7dt le billet, avec un large choix de films, dans toutes les salles de cinémas Pathé en Tunisie, au cours de ces 4 jours.

Grâce à cet événement, Bank ABC forge son positionnement d'acteur engagé pour l'art et la culture et socialement solidaire en contribuant activement à la réussite de cette édition qui a permis à des milliers de jeunes et de familles de profiter de cette offre réduite et de regarder les derniers films en projection dans les salles.

Education

Rentrée Scolaire: Prise en charge de 50 élèves en partenariat avec la Fondation FACE

Bank ABC en partenariat avec la Fondation Agir Contre l'Exclusion - FACE Tunisie et en collaboration avec le Centre de Défense et d'Intégration Sociale (CDIS), a soutenu l'action sociale Un enfant-un cartable-un sourire dont le but est de prendre en charge des élèves des écoles primaires des zones les plus défavorisées et de leur fournir un kit comprenant cartable, tablier et fournitures scolaires, et ce, dans les villes de Douar Hicher, Sousse, Kasserine et Bizerte. Cette initiative vise à lutter contre le décrochage scolaire et à garantir une égalité des chances pour une éducation à tous.

Rentrée Scolaire : Prise en charge de 50 élèves en partenariat avec SOS Villages d'Enfants

Bank ABC Tunisie a réitéré son soutien à l'Association Tunisienne des Villages d'Enfants SOS – ATVESOS- qui prend en charge des enfants sans soutien familial et en danger (orphelins, abandonnés, défavorisés...) ainsi que des enfants vivants dans leurs familles biologiques.

A travers les quatre Villages d'Enfants SOS (Gammarth, Siliana, Mahrès et Akouda), l'association contribue à créer un espace familial accueillant dans lequel ces enfants peuvent vivre dans la dignité et se développer en tant qu'individus à part entière.

Bank ABC a équipé 50 écoliers, collégiens et lycéens vivant dans les familles réintégrées c'est-à-dire qui habitent hors murs des villages et certains qui vivent au sein de leurs familles.

Bank ABC est fière d'avoir honoré cette action qui a permis à une cinquantaine d'élèves de rejoindre les bancs de l'école dignement.

Santé

Bank ABC se mobilise comme chaque année pour l'Octobre Rose à travers une série d'actions de sensibilisation auprès des collaboratrices et des collaborateurs et de soutien aux associations qui œuvrent dans les avancées médicales et apportent une aide précieuse aux personnes atteintes du cancer, et ce, en matière de diagnostic et de prise en charge.

Bank ABC sponsor Gold du Marathon Nourane

Bank ABC Tunisie a réitéré son soutien à l'Association Tunisienne des Villages d'Enfants SOS – ATVESOS- qui prend en charge des enfants sans soutien familial et en danger (orphelins, abandonnés, défavorisés...) ainsi que des enfants vivants dans leurs familles biologiques.

Bank ABC en Tunisie a eu l'immense fierté de sponsoriser pour la 2ème année consécutive, la 8ème session du semi-marathon « Courir contre le cancer » qui a eu lieu le dimanche 8 octobre 2023, organisé par l'association NOURANE pour la prévention des maladies cancéreuses.

Cette manifestation s'est matérialisée par deux courses : un semi-marathon de 21 km pour les runners confirmés et une course familiale de 5 km avec la participation de 3000 personnes.

Les fonds de cette action ont servi à acheter des mammographes pour une sélection d'hôpitaux en Tunisie et la prise en charge de patientes se trouvant dans un état de précarité.

Séance de sensibilisation et Dédicace du livre « Le Guide de l'Espoir »

C'est en beauté que Bank ABC Tunisie a clôturé l'Octobre rose en présence de M. Saber Ayadi, CEO Bank ABC Tunisie, ses invités d'honneur : Dr Ghazi Jerbi, Chirurgien oncologue et Président de l'association Nourane de prévention des maladies cancéreuses, Mme Hanen Mhirs, Vice-Présidente de l'Association Nourane, Mme Nesrine Ben Khedija, pharmacienne et rédactrice en chef du Magazine Femmes Maghrébines, Mme Rim Ouerghi, Directrice Fondatrice du Magazine Femmes Maghrébines ainsi que Mme Souha Chouaieb, cadre dans une société pétrolière et active au profit de la cause suite à son combat contre la maladie ainsi que ses collaborateurs pour une séance de sensibilisation et de partage sur la cancer du sein: causes, effets, précautions, dépistage, diagnostic, traitement et guérison. Dr Ghazi Jerbi a mentionné : « Une hygiène de vie exemplaire telle qu'une alimentation saine et équilibrée et une activité sportive assidue sont les meilleures alliées pour renforcer son immunité et prévenir contre la maladie ».

Mme Ben Khedija et Mme Chouaieb ont partagé leurs combats respectifs contre la maladie et des conseils quant à l'importance de la présence des siens et la force du mental.

Enfin, une séance de dédicace du livre « Le guide de l'espoir », un hymne à l'espoir, de Mme Nesrine Ben Khedija a été dédiée aux collaborateurs. Une partie des fonds collectés sont reversés à l'institut Salah Azaiez.

Activités de la Banque

La Banque de Détail et du Digital

L'année 2023, considérée comme année de refonte totale de la Banque de détail a été caractérisée par la mise en place d'une nouvelle stratégie sur les trois prochaines années qui s'articule sur plusieurs piliers notamment Produits & service, politique de commercialisation, politique de financement, process de mise en place...etc.

Toutes ces améliorations avaient comme objectif ultime de mettre le client au centre des intérêts de la banque, de satisfaire ses besoins actuels et d'anticiper sur ses besoins éventuels.

Ce programme de transformation a commencé à apporter ces fruits dès la première année avec des réalisations prometteuses, bien en delà des objectifs, qui peuvent constituer la pierre angulaire pour assurer un bon décollage de l'activité.

Les indicateurs d'activité ont témoigné d'une progression significative, soulignant la solidité et la performance soutenue de l'institution dans un contexte économique en évolution. Cette tendance favorable se traduit par une augmentation substantielle des dépôts, une expansion notable des crédits et une hausse significative de PNB.

Ces réalisations témoignent également de la capacité de la banque à saisir les opportunités de croissance tout en maintenant des normes de gestion prudente et de conformité réglementaire élevées, notamment :

- Une croissance de +27% des dépôts dont une stabilisation de l'épargne avec une augmentation annuelle de plus de 30%.
- Une croissance des encours crédits de +27% caractérisée par une croissance enregistrée au niveau des crédits débloqués en nombre (+133%) en volume (+153%) par rapport à l'année précédente.
- Une nette amélioration du Produit Net Bancaire de la Banque de détail qui s'est élevé à plus de 21 MD soit une progression de +37% par rapport à 2022 contre un objectif initial de 15% uniquement.
- Un Résultat Net bénéficiaire avoisinant les 2.6 MD contre un déficit une année auparavant.

Cette performance exceptionnelle est le fruit d'une stratégie solide et d'une gestion avisée, mettant en valeur l'engagement indéfectible de la banque envers l'excellence opérationnelle et la satisfaction client. De plus, elle témoigne de la pertinence des initiatives stratégiques mises en œuvre, démontrant ainsi la vision stratégique et l'agilité de la banque face aux défis du marché.

Ces réalisations prometteuses ont permis à la banque de détail de renforcer sa position concurrentielle, de consolider ses fondamentaux et d'achever convenablement la première année du programme de transformation et de développement.

En 2024, la Banque de Détail et du Digital, conformément à la nouvelle stratégie 2023-2026 de Bank ABC, vise à maintenir ce même trend haussier avec des croissances à deux chiffres sur tous les indicateurs d'activité.

L'activité du Wholesale Banking

1- Le développement commercial en 2023 :

Bank ABC Tunisie consacre une place privilégiée à la RSE, pleinement engagée dans une perspective sociétale favorisant son positionnement d'acteur responsable et citoyen en Tunisie.

Dans ce contexte, Bank ABC Tunisie s'engage dans les financements de soutien aux entreprises et aux multinationales engagées dans des projets de dessalement et d'établissement d'installation de stations de traitement des eaux usées qui représente une priorité absolue en Tunisie. Cet engagement en haut de l'agenda de Bank ABC Tunisie, vise à atténuer activement la pression hydraulique, à garantir l'accès à une eau potable propre aux populations vulnérables et à relever les défis liés à l'eau dans les régions arides, entre d'autres objectifs cruciaux. À cet effet, Bank ABC Tunisie a financé l'usine de dessalement d'eau de mer de Zarat, qui permettra d'approvisionner en eau potable les régions des gouvernorats de Gabès, Médenine et Tataouine, à plus d'un million de personnes.

Notre approche de développement durable et responsable répond à des axes bien définis et créant des valeurs sûres et nobles en interne, tout en assurant un lien fort avec son environnement externe, et ce, dans l'optique d'encourager l'Économie Sociale et Solidaire, promouvoir l'inclusion financière, financer des entreprises opérant dans les axes de développement climatique et social...

Dans le cadre de l'inclusion financière, Bank ABC Tunisie entretient des relations solides avec les principaux acteurs du secteur de la microfinance. En 2023, le montant des prêts à moyen terme accordés aux institutions de microfinance s'élève à 18 millions de dinars tunisiens contre zéro en 2022, représentant 4 400 micro-entrepreneurs financés, dont 2 330 femmes.

2- Principaux changements organisationnels et stratégiques en 2023

Bank ABC Tunisie est devenu un acteur actif de « l'écosystème digital-financier » émergent en Tunisie, en étant le partenaire bancaire privilégié des nouveaux opérateurs dans l'industrie des paiements : Etablissements de Paiement, Facilitateurs de Paiement...

La banque a acquis une connaissance approfondie du secteur et a rapidement mis en place un modèle opérationnel dédié, entièrement automatisé répondant aux besoins des nouveaux opérateurs et créant de nouvelles sources de revenus, en plus d'attirer des dépôts. La réactivité et l'agilité des équipes Bank ABC Tunisie ont permis à la banque de prendre une bonne avance sur le marché, comme le démontre le partenariat avec les deux principaux Etablissements de Paiements du pays et deux Facilitateurs de Paiement, et conforté par la participation de Bank ABC Tunisie au groupe de discussion de la Banque Centrale de Tunisie sur le cadre réglementaires des nouveaux services de paiements. Tout cela démontre et consolide notre position de 'Meilleure Banque de Cash Management en Tunisie'.

3- Contribution aux développements stratégiques et à la performance financière du Groupe ABC en 2023 :

Malgré un contexte politique et économique difficile et bien que les activités aient été confrontées à une concurrence féroce, Bank ABC Tunisie a été en mesure de rester compétitive sur le marché Tunisien. De plus, Bank ABC Tunisie a réussi à augmenter légèrement ses engagements en se concentrant sur l'octroi de nouveaux prêts à court terme et des crédits de gestion, tout en renforçant le suivi de l'utilisation des limites déjà accordées. Cela démontre le

rôle important de Bank ABC Tunisie dans l'accompagnement des opérateurs locaux et sa contribution à la prospérité économique.

La Banque a été proactive en maintenant une couverture intense tout au long de l'année en se concentrant sur le financement à court terme et les crédits de gestion, et en garantissant une tarification productive. La banque a pu maintenir des ratios de rentabilité positifs et un ratio d'actifs pondérés par les risques stable. L'équipe a démontré son engagement et sa détermination professionnelle pour atteindre les objectifs fixés et fructifier la performance de notre banque en offrant des solutions et des produits personnalisés et en promouvant l'image de notre institution en tant que banque de référence dans les domaines du financement du commerce extérieur et de la gestion des flux et des liquidités, de la finance spécialisée, des syndicats, des services de Correspondant Banking, de la banque digitale, des produits de trésorerie, des produits et services de la banque de détail...

De plus, un plan d'action a été mis en place pour accroître la rentabilité du financement du commerce et développer le portefeuille des crédits de gestion. Des efforts de prospection étendus sont menés par Bank ABC Tunisie pour intégrer de nouveaux clients libyens et des groupes privés tunisiens.

Bank ABC Tunisie a également réussi à cibler des opérations de commerce international avec d'autres géographies telles que l'Inde, la Suisse, la Jordanie, l'Algérie, la Tunisie, la France...

La Banque a continué à renforcer ses capacités et ses offres digitales, réduisant ainsi les délais de traitement et contribuant à l'obtention du prix de la 'Meilleure Banque de Cash Management en Tunisie 2023', décerné par Global Finance.

Bank ABC Tunisie a également assuré un développement continu des capacités du compte 'Vostro' grâce aux services de 'Correspondant en TND'.

4- Principaux faits saillants pour 2023 :

Conformément au plan d'action de Bank ABC Tunisie visant à renforcer la position de la banque et à promouvoir son image, une stratégie active de prospection a été mise en œuvre axée sur la capture d'affaires avec des entreprises résilientes et la diversification de son portefeuille par région en dehors de la présence géographique de la banque.

Par ailleurs, Bank ABC Tunisie a renforcé et valorisé les capacités de sa plateforme digitale (ABC Digital)

Bank ABC Tunisie a donc réussi à bâtir une réputation robuste sur le marché en tant que banque bénéficiant de solides capacités de gestion des flux et des liquidités, comme en témoigne le partenariat avec plusieurs entreprises et multinationales dans le domaine de la gestion de flux et de liquidités, et notamment des services de paiement.

Il convient de noter que l'amélioration des capacités digitales de la banque a conduit à un important taux de pénétration des clients de la Banque de Gros, atteignant 62 %, et que le Projet de Transformation Digitale de cette unité est sur la bonne voie et est conforté par l'arrivée à un stade avancé de la mise en œuvre de 'ABC Trade', la plateforme numérique intégrale dédiée aux transactions de financement du commerce, dont le lancement est prévu pour Mars 2024.

En 2023, Bank ABC Tunisie a remporté le prix de la "Meilleure Banque de Cash Management en Tunisie 2023" décerné par Global Finance, et ce, grâce aux avancées pionnières de la

banque en matière d'innovation digitale et de solutions de gestion des flux et des liquidités, qui ont amélioré l'expérience globale de la clientèle et sa portée sur le marché.

La même année, Fitch a attribué à ABC Tunisie la note de "AAA (tun)" pour sa notation nationale à long terme.

5- Perspectives pour 2024 :

A travers sa stratégie et son plan d'actions pour 2024, Bank ABC Tunisie vise à :

- Améliorer la rentabilité de notre portefeuille,
- Élargir davantage la part de portefeuille de Bank ABC Tunisie en termes de prêts accordés aux clients existants présentant des performances financières solides, un bilan propre et une solvabilité avérée,
- Améliorer de manière significative et diversifier les opportunités commerciales avec les clients existants,
- Augmenter les dépôts en monnaie locale, notamment grâce aux comptes d'exploitation, pour réduire notre coût de financement et la proportion de concentration en devises étrangères,
- Consolider les activités commerciales avec la Libye en offrant un financement pré-export aux exportateurs tunisiens, et augmenter le financement du commerce autre que les affaires libyennes,
- Renforcer sa position en tant que partenaire solide en gestion de flux et de liquidités sur le marché,
- Poursuivre le parcours de transformation digitale et renforcer notre offre en mettant en œuvre les deux plateformes ABC Trade et ABC Cash, ce qui aura un grand impact sur l'attraction de nouveaux clients, l'augmentation de notre part de portefeuille et la capture de flux et de dépôts.

Marché de Change et Marché Monétaire

L'année 2023 a été marquée par l'atteinte des objectifs en matière de hausse des taux d'intérêts par les banques centrales des principales devises mondiales. En effet, une sorte de « plateau » s'est établi, favorisé par une décline continue de l'inflation. Les gouverneurs des plus puissantes banques centrales continuent à relativiser cette tendance et d'insister qu'il est encore tôt pour crier victoire. Même si l'ère de baisse des taux n'est pas encore entamée, la peur de basculer dans la récession de l'économie mondiale fera qu'il soit assez vite engagé.

Les résultats des activités de la Direction de Trésorerie ont été bien au-delà des chiffres budgétisés pour l'exercice 2023. Le doublement de ces résultats a été le fruit d'une augmentation du chiffre d'affaires avec la clientèle de plus de +46% sur le marché des changes. Il est aussi le fruit d'un redéploiement optimal des ressources collectées par la banque. Ces dernières se caractérisaient par leur faible coût, permettant à la banque de garder une tendance positive de sa marge nette d'intérêt et des revenus sur le marché monétaire en nette amélioration par rapport à l'exercice 2022 ainsi qu'au budget.

En dépit d'une décélération de la volatilité à la suite d'une baisse de la demande du côté des importations, la Direction de Trésorerie par un dynamisme soutenu sur le marché de change a réussi à drainer des volumes importants d'opérations de change. L'embarquement de

nouveaux clients et la capture d'important flux avec ceux déjà existants, a permis d'amortir le choc d'effritement des marges. La notoriété de Bank ABC a permis aussi d'étoffer son réseau de banques contreparties ayant un intérêt sur le marché tunisien.

Le dinar est resté résilient face aux devises majeures malgré la pression sur les réserves de change ainsi que le déficit commercial structurel, certes en amélioration. Durant 2023, les interventions de la Banque Centrale de Tunisie étaient plutôt pour endiguer un surplus de devises étrangères sur le marché de change local. En effet, les rapatriements par les Tunisiens résidents à l'étranger ainsi que des recettes touristiques de pré-Covid ont permis de renflouer le marché des changes. Les fluctuations face à la paire euro et dollar sont restées très minimes reflétant la variation de ces deux devises sur le marché international. Le dinar s'est replié de 2% face à l'euro tout au long de l'année 2023 pour terminer l'exercice à 3.3760. Cependant face au dollar, l'appréciation du dinar était de 1.4% pour terminer l'année à un niveau de 3.0660 dinars pour un dollar sur les écrans de la Banque Centrale de Tunisie.

Sur le marché monétaire international, une stabilité des taux d'intérêts à des niveaux assez intéressants pour les riches en liquidité a été la caractéristique essentielle des marchés de taux. Les banques centrales répétaient sans cesse que la guerre contre l'inflation risque d'être longue, éloignant chaque fois le spectre de baisse de taux. La Fédérale Réserve a gardé son taux directeur journalier entre 5% et 5.30% alors que la BCE maintenait le loyer de l'argent pour une journée à 4%.

S'agissant des taux d'intérêts sur le dinar, le taux directeur de la Banque Centrale est resté stable à 8% durant l'exercice 2023, avec l'amélioration de la tendance de l'indice d'inflation. La Direction de Trésorerie continuait à redéployer sur le marché local et international la liquidité tant dans la monnaie locale qu'en devises étrangères. En effet, la banque jouit d'une position assez forte en termes de liquidité.

Gestion des Risques

La gestion des risques est une fonction intégrée qui assure en tant que 2ème ligne de défense, un processus continu d'identification, de mesure et de surveillance des risques.

Étant donné son activité de transformation, la banque est exposée aux risques de crédit, de marché, de liquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation et autres risques inhérents à ses transactions.

La gestion des risques de la banque s'articule autour de deux composantes essentielles : la gouvernance et le cadre de gestion.

1. Gestion des Risques

1.1 Le Comité des Risques

Le Comité des risques est responsable de l'élaboration et de la mise à jour de la politique de gestion des risques et de la fixation de limites d'exposition. Le Comité veille à l'examen et à l'approbation continus du système de mesure et de gestion des risques de la Banque. Il examine, recommande et assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie/appétence aux risques dans le cadre desquelles la stratégie commerciale et les objectifs sont formulés. Le Conseil délègue à la Direction Générale la conduite de l'activité dans le cadre de la politique et de la stratégie arrêtées, tout en s'assurant de l'adéquation du dispositif de maîtrise des risques et de sa mise en place. Le Comité s'assure de l'escalade des alertes à temps et la mise en place des actions correctives pour améliorer l'efficacité du système de gestion des risques.

Au cours de l'année 2023, conformément à la circulaire BCT 2021-05 sur le cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers et conformément à sa charte, le Comité des Risques a régulièrement tenu ses 4 réunions.

Le comité a assuré une évaluation et un suivi et réguliers de l'exposition de la banque aux risques, notamment : le risque de crédit, de liquidité, des marchés et des risques opérationnels. Il a régulièrement examiné la qualité du portefeuille en mettant l'accent sur le respect des indicateurs de l'appétence aux risques ainsi que les indicateurs d'alertes et ce, conformément aux exigences réglementaires et politiques internes.

1.2 Le Comité de crédit Local (LCC)

Le Comité de crédit Local (LCC) est responsable des décisions d'octroi de crédit pour les clients de la banque de gros et la banque de détail. Il examine également les actifs compromis, les provisions qui y sont liées ainsi que la politique de crédit de la Banque avant sa soumission à l'approbation du Comité des Risques et du Conseil d'Administration.

1.3 Le Comité de Gestion actif-Passif (ALCO)

Le Comité de Gestion actif-Passif (ALCO) est responsable de l'élaboration des politiques et des plans stratégiques à long terme ainsi que des initiatives à court terme pour une meilleure adéquation actif-passif. Le comité est également responsable du suivi des risques de liquidité et de taux d'intérêt du bilan ainsi que des risques de marché.

1.4 Le Comité Local des Risques Opérationnels (LORCO)

Le Comité Local des Risques Opérationnels (LORCO) est responsable de l'élaboration des politiques et des plans stratégiques à long terme ainsi que des initiatives à court terme pour l'identification, la gestion prudente, le contrôle et la mesure de l'exposition de la banque au risque opérationnel.

Le Comité contribue également à l'instauration d'une culture risque, qui se caractérise par une prise de conscience générale des risques opérationnels auxquels la banque est exposée avec une approche proactive dans leur gestion et une volonté de tirer des leçons des incidents.

1.5 Le Département Crédit

Le Département Crédit est, en coordination avec le Département de Crédit du groupe, responsable de la formulation des politiques et procédures de crédit, de l'analyse du risque de contrepartie, de la révision / approbation des engagements et de la gestion des crédits litigieux.

La banque dispose de plusieurs niveaux de délégation de pouvoir. Ces niveaux comprennent une délégation au niveau du comité de crédit local et une autre au niveau du groupe. Le Département Crédit doit veiller au respect des niveaux de délégation dans la prise de décision. La délégation de pouvoir est régie par les variables suivantes :

- 1- La notation interne du débiteur.
- 2- La durée de la facilité proposée.
- 3- Le montant de la transaction.

1.6 Le Département Risques

Le Département Risques, en coordination avec le Département Risques du groupe, assure la révision annuelle de la déclaration d'appétence aux risques en adéquation avec les objectifs et la stratégie de la banque, son profil de risque et sa capacité. Il veille également à la mise à jour du système de gestion des risques et à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques. En outre, il identifie les risques découlant des activités de la banque et recommande aux comités concernés les politiques et actions à mettre en place pour gérer les expositions dans le cadre de son suivi régulier.

2. Le risque de crédit

Le portefeuille d'engagements de la Banque sont gérés conformément à la politique de crédit de Bank ABC déterminant les orientations quantitatives et qualitatives de manière à maîtriser les concentrations des risques.

La Banque est régie par sa déclaration d'appétit pour le risque en ligne avec les orientations du Groupe et prenant en compte les spécificités locales. Cette déclaration est revue annuellement afin d'être adaptée au cadre réglementaire local et aux besoins du marché local en termes de produit et de secteur d'activité.

En 2023, la Banque a revu sa déclaration d'appétit pour le risque qui définit le type et le niveau global de risque que Bank ABC Tunisie est prête à assumer dans le cadre de sa capacité de risque pour atteindre ses objectifs stratégiques.

La Déclaration d'appétit pour le risque de la banque est revue annuellement afin de l'adapter aux nouvelles conditions du marché, des opportunités, des défis et en ligne avec les exigences réglementaires.

La banque a une politique qui veille à la cohérence des méthodologies de notation des risques axées sur les analyses financières étayées par des études de marché qui constituent le

principal paramètre de mesure du risque de crédit. Une batterie d'indicateurs financiers et qualitatifs constitue le soubassement de la notation interne ainsi que l'analyse de crédit.

2 .1 Risque de crédit sur la banque de gros

Les approbations de crédit en faveur des entreprises et des institutions financières sont régies par une matrice de délégations de pouvoirs basée sur les notations de risques telles que générées par le système de notation interne S&P.

Les responsables des relations clients de la banque sont chargés de la gestion des opérations d'engagements de crédit et des revues périodiques des clients et des risques associés, dans le cadre établi par le département des crédits et des risques.

Les lignes de crédit sont accordées avec prudence et la banque utilise des techniques de contrôle du crédit et d'atténuation des risques pour évaluer le rapport risque/avantage de chaque opération de crédit.

La banque utilise le ratio de rentabilité ajusté aux risques Risk-Adjusted Return on Capital (RAROC).

Ce ratio est consolidé pour chaque segment et un seuil minimum, défini par le Groupe, doit être respecté.

2 .2 Risque de crédit- Banque de Détail

Les prêts à la clientèle de détail sont gérés dans un cadre qui prend soigneusement en compte le cycle global du crédit. Ce cadre est conforme aux meilleures pratiques de l'industrie bancaire en Tunisie et répond aux exigences réglementaires en documentant toutes les transactions. L'un des objectifs clés de ce cadre est de protéger l'intégrité du portefeuille de crédit et d'assurer un équilibre entre le risque et la rentabilité tout en encourageant une croissance saine et innovante du portefeuille d'actifs.

Les prêts au sein de l'activité de détail sont accordés dans le cadre d'un programme de produits approuvés dans le cadre d'un processus robuste régi par une politique de risque spécifique.

Le suivi du portefeuille est assuré par le Département des risques sur une base régulière et détaillée.

Compte tenu des exigences du Groupe en termes de gestion du système d'information (MIS), la gestion effective de la performance du portefeuille de détail fait l'objet d'un suivi rapproché et régulier par le Département Risques permettant de surveiller et d'évaluer en temps utile la qualité du portefeuille à travers une batterie d'indicateurs de performance, de dépréciation du risque de crédit, de suivi des plafonds et d'alerte.

Les engagements de crédit ayant subi une détérioration significative sont surveillés de manière active par l'unité de recouvrement de la banque.

L'Audit Interne, quant à lui, examine les risques liés aux actifs afin de fournir un avis indépendant sur la qualité du risque de crédit et sur le respect des politiques et procédures de crédit.

L'ensemble de ces mesures constitue les principales lignes de défense de la Banque pour une gestion efficiente des risques.

2.3 Garanties et autres suretés

Bank ABC exige des garanties appropriées contre le risque de crédit potentiel. Le montant et le type des garanties sont corrélés au risque de crédit de la contrepartie.

Les garanties et les sûretés comprennent des actifs physiques tels que des biens immobiliers, ou des instruments financiers tels que le nantissement des espèces ou des titres, les garanties bancaires (émises par des banques dont le risque est acceptable pour Bank ABC) ou des garanties personnelles/de société. Les garanties sont soumises à l'évaluation d'un expert indépendant nommé par la Banque, que ce soit lors de l'initiation du crédit pour un nouveau prêt ou lors d'une réévaluation périodique au moment du renouvellement ou de la révision des lignes de crédit.

Le Département Crédit assure un suivi permanent de la valeur de marché des garanties et, si nécessaire, demande une couverture supplémentaire conformément aux contrats signés. Le montant et le type de garantie dépendent de l'évaluation du risque de crédit de la contrepartie.

2.4 Surveillance des ratios réglementaires

Pour prémunir la Banque contre le risque de concentration de risque, les politiques et les procédures prévoient des contrôles spécifiques des limites attribuées à un client individuel ou à un groupe de contreparties liées entre elles et sur l'importance de maintenir un portefeuille diversifié.

2.5 Gestion et suivi des engagements

Le Département Risques est chargé de surveiller les engagements dans le portefeuille de la banque et de veiller au respect des limites internes fixées pour le risque de crédit.

Les limites de crédit sont revues annuellement par le département Crédit (généralement un an après la date de la dernière approbation).

Tout dépassement des limites établies nécessite l'approbation préalable d'autorités décisionnelles spécifiques (Comité de crédit local, Comité de crédit du groupe). Ces dépassements font l'objet d'un suivi quotidien par le département risque en collaboration avec les Unités de banque de détail et de banque d'entreprise.

En 2023, le ratio des créances douteuses est de 5.07% en respect des seuils internes d'appétence au risque et des limites réglementaires. Le niveau de provision à la fin de l'année 2023 totalisent TND 15.1 Mn avec un taux de couverture de 85%.

L'évolution du portefeuille de la banque de gros ainsi que les concentrations ont été régulièrement reportées et discutés par le Comité des Risques 2023.

L'évolution du portefeuille de la banque de détail et des NPL ont fait l'objet de suivi régulier. L'accent a été mis sur le renforcement des efforts de recouvrement afin de maîtriser le coût du risque et de contrôler les NPL.

La banque a procédé aux actions de radiation dans le respect des normes et conditions réglementaires et fiscales en la matière.

3. Risques de marchés

Bank ABC gère son exposition aux risques de marchés dans le cadre des normes et limites réglementaires et internes approuvées par le Comité des Risques dans le cadre de sa politique

de risques de marchés. Ces limites reflètent l'appétit de la banque pour le risque. Les indicateurs de risques de marché sont suivis et pilotés au quotidien et rapportés trimestriellement au Comité de Gestion Actif Passif « ALCO » et au Comité des Risques. Le département Risques alerte les comités idoines en cas de dépassement.

Durant 2023, la banque a revu sa politique de risques de marchés ainsi que les limites Trade et d'Investissement pour la gestion des risques de marchés sous la supervision du Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO) et du Comité des Risques. Les limites de risques de marchés sont revues annuellement.

4. Risque de liquidité et risque de taux d'intérêt du bilan

Bank ABC maintient des actifs liquides à des niveaux prudents afin d'assurer la disponibilité des fonds en temps voulu, de sorte qu'elle puisse faire face à ses engagements, même dans des conditions défavorables. La Banque surveille de près le ratio de liquidité et le ratio prêts sur dépôts afin d'être en parfaite conformité avec les seuils réglementaires. En outre, la Banque effectue des analyses de stress tests afin d'anticiper les conséquences résultant de la perte soudaine d'une partie des dépôts.

Le risque de taux d'intérêt résulte de l'exposition à la volatilité des taux d'intérêt sur les marchés ainsi que les remboursements par anticipation risquant d'impacter les marges de crédit. Pour prévenir le risque de taux d'intérêt, la banque prête à des taux variables et rémunère les déposants également sur la base de taux variables.

5. Risque Opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte résultant des processus internes, des personnes et des systèmes inadéquats ou défaillants ou d'événements externes. L'exposition de la Banque au risque opérationnel peut découler d'erreurs de traitement courant ainsi que d'incidents extraordinaires, tels que des défaillances majeures des systèmes ou liés à des aspects juridiques et réglementaires.

Le risque opérationnel étant sous-jacent à toutes les activités de la banque, il ne peut être totalement éliminé. La banque préconise, cependant, un processus continu d'identification, d'évaluation / quantification, de suivi et d'atténuation des risques opérationnels auxquels elle est exposée, par le biais de mesures de contrôle et de décisions de gestion des risques adéquates (acceptation, transfert, refus, plan d'action).

La banque prône la transparence dans la gestion des risques opérationnels dans toutes ses activités et, dans cette perspective des reportings réguliers sur les expositions de la banque sont partagés et discutés avec les différentes parties prenantes dans le cadre du Comité des risques opérationnels de la banque (LORCO), le Comité des Risques et en conséquence le Conseil d'Administration.

Les normes de gestion des risques opérationnels et les mesures préventives appropriées sont en ligne avec les normes internationales en la matière et en respect des normes réglementaires de la BCT. Des exercices d'auto-évaluation des risques et des contrôles sont réalisés périodiquement dans le cadre d'un plan annuel et visent à améliorer le dispositif de gestion de la banque par l'automatisation des systèmes, l'optimisation des processus ou le renforcement des contrôles.

La gestion du risque opérationnel veille à ce que les normes de contrôle soient incluses dans les procédures opérationnelles internes et, par le biais d'un exercice de contrôle de la qualité, surveillance et rend compte de la mise en place des standards de gestion au sein de la Banque.

6. Stress Test

La simulation de crise est une composante essentielle du cadre de gestion des risques qui permet d'évaluer la perte potentielle et l'impact sur le taux d'adéquation des fonds propres et la liquidité dans un contexte stressé. Bank ABC mène des tests de résistance annuels et veille à ce que les scénarios de résistance soient cohérents avec les scénarios macroéconomiques.

Des tests de résistance sont régulièrement effectués par le Département Risques pour estimer l'impact des scénarios hypothétiques défavorables. La banque utilise les stress tests pour examiner les risques de changements spécifiques dans les portefeuilles, et leur impact potentiel sur le profil des actifs et des passifs. Les scénarios et les résultats de ces stress tests sont analysés par le Département Risques et sont présentés au Comité des Risques pour évaluer la validité et la cohérence des hypothèses sous-jacentes et des plans d'actions proposés.

Au cours de l'année 2023, le Comité des Risques a examiné les tests de résistance sur les risques de liquidité, de marché et de crédit ainsi que les plans d'action proposés sur la base de certaines hypothèses basées sur la dégradation du risque pays et la dévaluation du taux de change.

Les Normes Prudentielles de Gestion du Risque

1. Classification et Provisionnement des Créances

Les créances classées (Classes 2, 3 et 4) comportant un risque de non-recouvrement au sens de la Circulaire BCT n°91-24 s'élèvent à 32 519 KDT (contre 30 271 KDT en 2022), et représentent 7.3% de l'ensemble des engagements bruts du bilan.

Le montant des provisions sur créances douteuses s'élève à 15 110 KDT au 31 décembre 2023 contre 15 338 KDT en 2022.

Le montant des agios réservés s'élève à 12 558 KDT au 31 décembre 2023 contre 13 315 KDT au 31 décembre 2022.

Le total de la couverture des créances classées en principal et intérêt s'élève à 27 668 KDT au 31 décembre 2023 contre 28 653 KDT au 31 décembre 2022 représentant ainsi un taux de couverture des 85.1% des créances classées (contre 94.6% en 2022).

Les provisions collectives constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, conformément à la méthodologie de calcul des provisions collectives prévue par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021 telle que modifiée par la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022, la circulaire 2023-02 du 24 février 2023 et la circulaire 2024-01 du 19/01/2024 s'élèvent à 6 167

KDT contre 5 295 KDT au 31 décembre 2022 soit une dotation additionnelle au titre de l'exercice 2023 de 872 KDT contre 781 KDT au titre de l'exercice 2022.

2. Les Ratios réglementaires

Le montant des fonds propres nets de la banque, tels que définis par la réglementation en vigueur s'élève au 31 décembre 2023 à 97 656 KDT.

Le ratio de couverture des Risques pondérés (Ratio de solvabilité) calculé par le rapport des Fonds Propres Nets par le total des risques encourus pondérés s'est élevé au 31 décembre 2023 à 19.5% (contre 22.8% en 2022) pour un minimum réglementaire de 10%.

Le ratio Tier 1 correspondant au rapport des Fonds Propres nets de base par le total des risques encourus pondérés s'élève à 18.5% pour un minimum réglementaire de 7%.

D'autre part, le montant total des risques encourus n'excède pas :

- Trois fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont le risque s'élève à 5% ou plus desdits fonds propres nets. Les risques encourus s'élèvent à 236 741 KDT soit 2.424 fois les Fonds Propres Nets de la Banque.

- Une fois et demie les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont le risque s'élève à 15% ou plus desdits fonds propres nets. Les risques encourus s'établissent à 84 700 KDT soit 0.867 fois les fonds propres nets de la banque.

- 25% des Fonds Propres Nets de la Banque pour les bénéficiaires ayant des liens avec la banque au sens de l'article 43 de la loi 2016-48. Les risques encourus s'élèvent à 20 121 KDT soit 20.60% des fonds propres nets de la Banque.

- 25% des fonds propres sur un même bénéficiaire, ce ratio n'a pas été dépassé au 31 décembre 2023.

Conformité

Bank ABC veille continuellement au respect des normes les plus élevées dans la conduite de son activité et adopte les meilleures pratiques pour lutter contre le crime financier, et ce afin de sécuriser ses activités commerciales et protéger sa réputation à l'échelle nationale et internationale. Bank ABC s'est engagée à se conformer à toutes les règles applicables en vertu de la réglementation locale en vigueur et des normes du Groupe Bank ABC. En réponse aux exigences et aux attentes accrues du régulateur, des banques correspondantes et des défis externes, Bank ABC a considérablement investi dans la mise en place de plusieurs mesures et solutions technologiques afin de renforcer sa capacité de lutte contre le crime financier.

Audit Interne

L'Audit Interne au sein de Bank ABC Tunisie est une fonction indépendante et objective rapportant administrativement au Directeur Général et fonctionnellement au Comité d'Audit, sous-comité du Conseil d'Administration.

En tant que troisième ligne de défense, la Direction de l'Audit Interne a réalisé en 2023 les audits suivants:

- 6 Audits d'Agences,
- 10 inventaires inopinés dans le réseau des agences de Bank ABC Tunisie,
- 4 Audits de structures centrales,
- 3 Audits en cours au 31 Décembre 2023.

A travers ces audits, la fonction d'Audit Interne a pu fournir à la Direction Générale et au Comité d'Audit de Bank ABC une assurance raisonnable, indépendante et objective sur la conception et l'efficacité opérationnelle du cadre de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance de Bank ABC Tunisie ; et des recommandations visant à les améliorer et contribuer ainsi à la création de valeur ajoutée.

La Direction de l'Audit Interne a mis en œuvre toutes les diligences requises par la réglementation Tunisienne en vigueur, les normes internationales de l'Institut des Auditeurs Internes (IIA) ainsi que les recommandations du Comité Bâle sur le Contrôle Interne.

L'équipe d'Audit Interne est composée de personnes ayant l'expérience et la compétence requise pour le bon déroulement des travaux. Cette équipe intègre et soutient les principes d'intégrité, d'objectivité et de confidentialité énoncés par le code de déontologie de l'Institut des Auditeurs Internes.

Sécurité de l'information

Bank ABC a placé la cyber sécurité au centre de sa stratégie de développement digital en mettant en place un programme stratégique complet définissant les domaines des capacités de sécurité visant à atteindre des objectifs et des responsabilités collectifs en matière de cybersécurité et à protéger la banque contre les cybers risques.

Partant du principe que « la cybersécurité est un voyage, pas une destination » et de l'hypothèse que les cybers attaques sont inévitables », le programme stratégique de cybersécurité et de sécurité de l'information supporte le système global de résilience

opérationnelle de la Banque et inclut d'importantes activités conjointes avec l'IT, la gestion de la continuité des activités, la protection des données personnelles et les services généraux.

L'évolution des cybermenaces et les changements dans l'écosystème informatique du secteur financier engendrent de nouvelles réglementations à travers le monde entier. La réglementation renforcée exige un certain nombre d'exigences en matière de cyber hygiène et une surveillance accrue de la cybersécurité de la part des Conseils d'Administration et des organes de direction.

Par conséquent, la stratégie de cybersécurité et de sécurité de l'information définit l'approche actualisée et holistique de la Banque en matière de cybersécurité. De ce fait, une attention est accordée non seulement aux activités réalisées par les départements de technologie et de sécurité, mais également à toutes les activités liées à la cybersécurité afin de mettre en place une défense et une réponse coordonnées contre les cybermenaces.

Le Programme stratégique de cybersécurité de l'information est évalué et examiné périodiquement et surveillé par le Comité de Résilience opérationnelle de la banque pour s'assurer de son alignement avec la stratégie globale et les nouvelles technologies.

Au cours de ces dernières années, Banque ABC n'a cessé d'améliorer ses pratiques globales de cybersécurité et continue ses efforts en mettant régulièrement à jour son programme de cybersécurité pour tenir compte de l'évolution rapide du cyber environnement et pour refléter les nouvelles priorités de la Banque.

Gestion de la Continuité d'Activité

Bank ABC est engagée dans ses efforts à assurer la continuité de ses activités et protéger les intérêts et la sécurité de toutes les parties prenantes.

La Banque a mis en place un programme complet et robuste pour la gestion de la continuité des activités, conçu pour faire face aux éventuelles perturbations opérationnelles tout en assurant la continuité des activités.

Des plans de continuité d'activité détaillés sont en place, et régulièrement testés et validés pour garantir leur efficacité en fonction des besoins croissants de nos activités.

Tous les employés de la Banque ABC participent à des formations sur la continuité de l'activité et à des exercices de sensibilisation afin de se familiariser avec les dispositifs de continuité de l'activité de la Banque.

Développement et Organisation

I- Structure de l'Effectif

I.1. Développement de l'effectif

En dépit du faible taux de croissance économique en 2023 (attendu à 0,9%), la hausse du taux de chômage à 15,8% et l'accélération de l'inflation à 10%, Bank ABC Tunisie a fait preuve de résilience et a maintenu un taux de production et un effectif équilibré afin de garantir l'efficacité, la stabilité et la sécurité de l'environnement du travail et la continuité de ses activités.

Le nombre d'employés a augmenté de 5.8% passant de **190** en 2022 à **201** en 2023.

I.2. Employés Permanents vs. Employés Contractuels :

La répartition des employés permanents et contractuels durant les deux (2) dernières années est présentée comme suit :

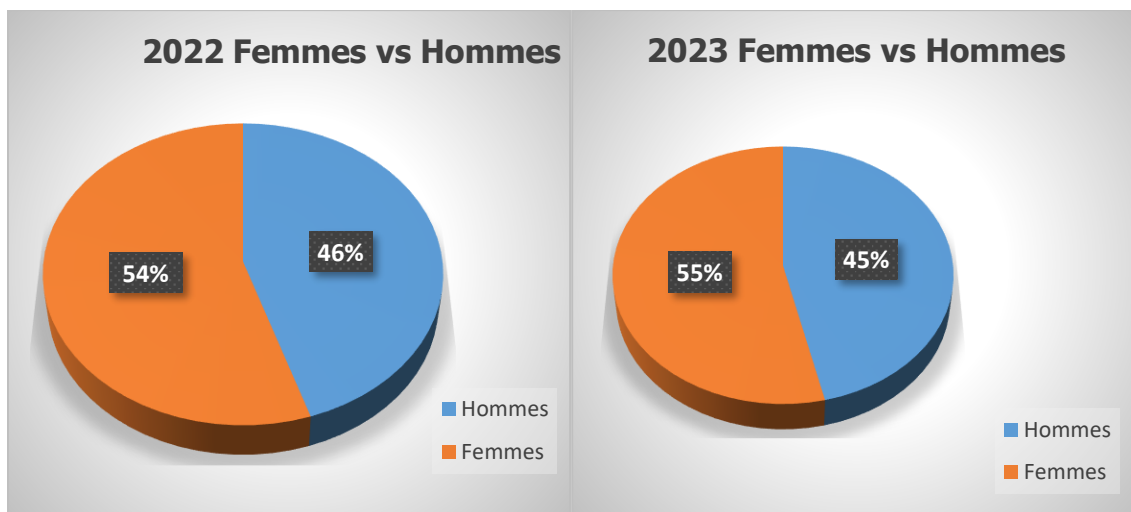
Désignation	2022	2023
Personnel Permanent (CDI)	184	189
Personnel Contractuel (CDD/SIVP)	6	12

I.3. Répartition par Genre

La répartition du personnel par genre au cours des deux (2) dernières années se présente comme suit :

Désignation	2022	2023
Hommes	88	91
Femmes	102	110
Total	190	201

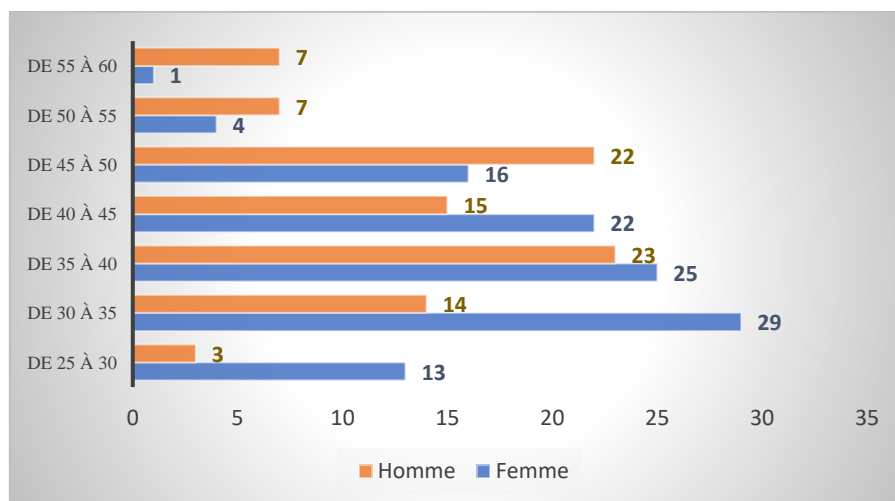
Dans sa stratégie de recrutement et conformément à notre culture de diversité, Bank ABC veille à assurer un meilleur équilibre entre les candidats masculins et féminins, ainsi que le maintien de la parité entre les femmes et les hommes dans les postes de directions.



I.4. Répartition par âge

En 2023, l'âge moyen est de 39.4 légèrement inférieur à celui de 2022.

Désignation	2022		2023	
Moyenne d'âge du personnel	39.5		39.4	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Moyenne d'âge par genre	41.9	37.5	41.5	37.5



II- Gestion des Talents au sein de Bank ABC

II.1. Recrutement et acquisition des talents au 31 décembre 2023

Au 31 décembre 2023, Bank ABC compte Deux-Cent-Un (201) collaborateurs.

Les recrutements par principales catégories de métiers en 2023 sont présentés dans le tableau suivant :

Unité	2023
Business	55%
Support	41%
Control	4%
Total	100%

II.2. Gestion de carrière et mobilité interne

II.2.1. Mobilité Interne

Bank ABC Tunisie accorde une grande importance au Capital Humain dans sa stratégie en matière de Ressources Humaines. À cet effet, la mobilité interne du staff est privilégiée dans le souci de susciter la motivation, l'engagement et le développement du personnel.

Ainsi, dans le cadre de la gestion de carrière du personnel, 28 postes, dans différents métiers, ont été occupés en interne, et ce, afin de répondre aux aspirations des employés en termes d'évolution d'une part et de répondre aux besoins organisationnels de la Banque d'autres part.

II.2.2. Formation et Développement de Carrière

II.2.2.1. ABC Academy

ABC ACADEMY
Bank ABC Tunisia



ABC Academy est une plate-forme de formation et de développement en ligne disponible pour le personnel 24h/24h. Elle offre aux employés un accès illimité à des connaissances bancaires et financières développées par des universités mondialement reconnues. Elle offre au staff des outils d'apprentissages interactifs tel que les tutoriels, les vidéos, les livres numériques, les articles, les podcasts, les exercices interactifs et des moyens d'auto-évaluation, en plus d'une bibliothèque numérique utilisée par plus d'un million de professionnels de la finance dans le monde entier.

ABC Academy offre également des formations en Gestion et Leadership complétant l'ensemble des compétences professionnelles.

II.2.2.2. Développent Professionnel et Personnel

Bank ABC Tunisie consacre une grande importance au développement des compétences techniques et managériales de son personnel en leur offrant des formations certifiantes et approfondies pour les préparer à des responsabilités futures plus importantes.

a. Certifications Professionnelles

En plus des sessions de formations habituelles, le personnel de la banque a été certifié sur des thèmes tel que l'Analyse Financière (CFA), La LAB/FT (CAMS), IFRS, Global Trade Finance, Infrastructure et Sécurité Informatique.

Les certificats ont pour objectifs de perfectionner les compétences techniques des employés et d'améliorer leurs connaissances.

b. Programme de Formation en Leadership

En 2023, Bank ABC a continué de consolider les compétences managériales et les qualités de leadership de ses managers en lançant un nouveau programme avancé en Leadership et par la mise en place d'un plan de succession effectif.

c. Formation pour les Fonctions de Contrôles

Conformément aux exigences de la Banque Centrale de Bahreïn (CBB) et Ressources Humaines au niveau du Groupe ABC, les fonctions de contrôles doivent suivre, annuellement, au minimum 15 heures de formation. Des formations sur le risque de crédit, les risques liés à la Gouvernance Environnementale et Sociale, La Gestion de la Continuité de l'Activité, la Résilience Opérationnelle, ont été suivies par les concernés.

III- Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

III.1. ABC Tunisie fête la Journée Internationale de la Femme

À l'occasion de la journée internationale de la Femme, Bank ABC a organisé, durant le mois de mars 2023, un workshop sur le Thème « Supporter les Femmes Talentueuses en milieu Professionnel » avec pour objectif de développer et affiner les compétences de nos collaboratrices afin d'évoluer dans leur carrière et assurer ainsi le développement, sur le long terme, du potentiel de succession du staff féminin dans notre organisation.

III.2. Bank ABC remporte Le Trophée de l'engagement sociétal 2023

Bank ABC a participé à la 1ère édition du « Trophée de la Parité Professionnelle » dans le secteur financier organisé par le magazine Femmes Maghrébines.

Le 8 mars 2023, et lors de la cérémonie de remise des trophées, Bank ABC s'est vu attribuer le « Prix de l'engagement 2023 » qui vient récompenser les actions de Bank ABC en matière de qualité de vie au travail et en particulier les valeurs de la banque en termes de parité, d'égalité de chance professionnelle, de diversité et d'inclusion.

III.3. Octobre Rose

Bank ABC, comme chaque année, fête l'octobre rose dans le but de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs quant à leur santé et celle de leurs proches et de contribuer à la campagne nationale de la lutte contre le cancer du sein.

En présence du Directeur Général, une session de sensibilisation sur le cancer du sein a été organisée et durant laquelle a été invité le Président de l'Association « Nourane » pour la lutte contre le cancer du sein. Cancérologue de profession, le président de l'association a sensibilisé l'audience quant à la prévention contre la maladie, l'importance du son dépistage précoce et a partagé ses recommandations pour une hygiène de vie aidant à se prémunir contre la maladie. Deux anciennes patientes atteintes de cancer ont témoigné, à l'occasion de cet événement, de leurs expérience et combat contre la maladie.

III.4. Diner Ramadanesque 2023

Étant donné que le bien-être au travail est placé parmi les objectifs de Bank ABC, un dîner pour la rupture du jeûne a été organisé pour tout le staff.

Le Directeur Général a prononcé un discours à l'attention des invités relatant les réalisations et les résultats encourageants de la Banque tout en mettant l'accent sur la bonne performance du personnel dans son ensemble.

IV- Town Hall Annuel

Plaçant la communication interne au cœur de sa stratégie de développement, Bank ABC Tunisie a convié l'ensemble de son personnel à une réunion d'information « Town Hall annuel », organisée le jeudi 7 septembre 2023, par visio-conférence. Durant ce Town Hall, les trois sujets suivants ont été présentés par le Directeur Général de Bank ABC Tunisie M. Saber Ayadi :

- Les performances financières de la Banque ;
- La stratégie de croissance de la Banque ainsi que son plan d'action à l'horizon 2026 ;
et
- L'ensemble des actions menées à ce jour visant à promouvoir l'activité de la Banque et à favoriser le bien-être des collaborateurs.

V- Culture d'entreprise : Action Team Building

Avec pour objectif de renforcer la synergie et la cohésion entre les différentes fonctions dans la banque et améliorer l'esprit d'équipe et les bonnes pratiques au travail, Bank ABC Tunisie a organisé le 14 octobre 2023 une action « Team building » pour l'ensemble de son personnel.

Dans un cadre convivial, L'événement a été animé par un Coach professionnel certifié et expert en organisation des actions en Team Building.

L'objectif de cette action était de présenter et discuter en profondeur les trois sujets suivants :

- La Communication et la collaboration
- La Diversité et l'Inclusion

- Les Valeurs de Bank ABC

Le taux de satisfaction des participants a dépassé les 97%.

VI- Bien-être au Travail

VI.1. Bilan Annuel de Santé

Étant donné que la santé et la sécurité de nos employés font partie de nos principales priorités, nous avons continué à assurer le suivi des conditions générales de santé de nos employés.

À cet effet, le bilan de santé annuel a été effectué dans les meilleures conditions pour le personnel du siège ainsi que ceux affectées aux agences.

VI.2. Vaccination contre la Grippe saisonnière

Comme chaque année, nous avons initié la campagne de vaccination contre la grippe. Les vaccins ont été administrés au personnel désirant se faire vacciner par notre médecin de travail.

Les Etats Financiers

Résidence Diar Ezzahra App E19 2034 Ezzahra
Téléphone : +216 71 45 19 89

Fax : +216 71 45 10 31

ID RNE : 1080894B

E-mail : contact@cmg-audit.com

Horwath ACF Member Crowe Global

Immeuble PERMETAL, Rue Hédi Karray, CUN 1082 Tunis

Téléphone : +216 71 236 000 Fax : +216 71 236 436

ID RNE : 287617R

E-mail : office@crowe.tn

www.crowe.com/tn

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac,

1053 Tunis

Rapports général et spécial des commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2023

SOMMAIRE

	Page
I- RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023	3
II- RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023	9

I- RAPPORT GENERAL

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

1. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de l'Arab Banking Corporation Tunisie, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2023, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 22 février 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date, font ressortir des capitaux propres positifs de 99 690 KDT, un résultat bénéficiaire de l'exercice de 13 892 KDT, ainsi qu'une trésorerie positive de fin de période de 709 492 KDT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Banking Corporation Tunisie au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « 6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Arab Banking Corporation Tunisie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

3.1 Contrôle fiscal

Nous attirons l'attention sur le contenu de la note aux états financiers « 5.4 Contrôle fiscal ». La banque a reçu une notification des résultats d'un contrôle fiscal couvrant les années 2018, 2019 et 2020 réclamant le paiement d'un montant total de 6 164 KTND, y compris les pénalités. La banque a refusé la majorité des chefs de redressement et a effectué une opposition dans les délais réglementaires.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ce contrôle, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

3.2 Contrôle social

Nous attirons l'attention sur le contenu de la note aux états financiers « 5.3 Contrôle Social ». La banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

En date du 21 juin 2019, la banque a reçu une notification des résultats des travaux de contrôle réclamant le paiement de cotisations additionnelles de 634 KTND y compris les pénalités de retard.

La banque a formulé son opposition sur l'ensemble des chefs de redressement soulevés dans les délais légaux. Le 09 juillet 2021, la cours d'appel a rendu un jugement en faveur de la banque qui annule les états de liquidation et leurs effets.

Aucun recours en cassation n'a été introduit. Cependant, la CNSS a décidé de procéder à nouveau à l'émission de 13 injonctions de payer à l'encontre de la banque pour les mêmes

motifs et montants que les injonctions précédentes. La banque a notifié à la CNSS les objections sur les injonctions de payer et a fait valoir 13 objections devant la Cour d'appel.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 22 février 2024.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute

déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 08 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Cabinet CMG

Mohamed Jamil GOUIDER

Horwath ACF

Noureddine BEN ARBIA

II- RAPPORT SPECIAL

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE

ABC Building Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023

La Direction nous a tenus informés de la convention suivante, conformément aux dispositions de l'article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales, l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) et des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers :

ABC Tunisie a accordé un prêt au Directeur Général d'un montant de 77 KDT. Ce prêt a été autorisé par le conseil d'administration lors de sa réunion du 22 septembre 2023.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont les principaux volumes réalisés se résument comme suit :

1. Convention réalisée avec ABC International Bank (ABC IB)

1.1 ABC Tunisie a contracté un emprunt auprès de ABC IB pour un montant de 50 millions d'euros. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2023 est de 59 130 KDT et le montant des intérêts courus au titre de l'exercice 2023 s'élève à 2 517 KDT. Cet emprunt a fait l'objet de couverture contre le risque de change par le recours au mécanisme de couverture du fond de péréquation de change.

1.2 Au 31 décembre 2023, l'encours des placements à terme chez ABC IB s'élève à 40 196 KTND et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2023 s'élève à 2 170 KDT.

1.3 Au 31 décembre 2023, l'encours des garanties données sur ordre de ABC IB est nul et le montant des commissions reçues sur les contres garanties données au titre de l'exercice 2023 s'élèvent à 22 KDT.

2. Conventions et opérations réalisées avec ABC Tunis Branch

2.1 ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de ABC Tunis Branch et ce, en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31 décembre 2023, la somme de ces garanties s'élève à 182 430 KDT. En 2023, les commissions dues par ABC Tunisie en faveur d'ABC Tunis Branch s'élève à 499 KDT.

2.2 ABC Tunisie a conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch, un contrat de bail annuel prenant effet le 1^{er} avril 2008, portant sur la sous-location du siège social et d'un parking. Le montant du loyer payé au titre de l'exercice 2023 est de 563 KDT.

2.3 Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle qu'autorisée par le Conseil d'administration du 18 avril 2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2023 se détaillent comme suit :

- ABC Tunisie a refacturé 29% pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunis Branch.
- ABC Tunis Branch a refacturé 71% pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunisie.

Le total des charges communes payées par ABC Tunisie en 2023 a atteint 5 414 KDT et le montant refacturé à ABC Tunis, s'est élevé à 5 217 KDT.

2.4 ABC Tunisie a effectué des transactions bancaires avec ABC Tunis Branch. Au cours de 2023, ces opérations ont abouti aux résultats suivants :

- ✓ Au 31 décembre 2023, l'encours des comptes NOSTRI ouverts sur les livres de ABC Tunis Branch s'élève à 4 128 KDT et le montant des intérêts payés (comptes NOSTRI débiteurs) au titre de l'exercice 2023 s'élève à 1 KDT contre des intérêts perçus sur les comptes NOSTRI créditeurs de 312 KDT. A cette date, l'encours des comptes LORI de ABC Tunis Branch ouverts sur les livres de ABC Tunisie s'élève à 13 878 KDT et les intérêts servis en 2023 s'élèvent à 2 128 KDT contre des intérêts perçus sur des comptes LORI débiteurs de 1 KDT.
- ✓ Au 31 décembre 2023, l'encours des placements de ABC Tunis Branch est nul et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2023 s'élève à 4 114 KDT.
- ✓ ABC Tunisie a réalisé avec ABC Tunis Branch des opérations de SWAP de change au cours de l'exercice 2023. Les pertes nettes réalisées par ABC Tunisie s'élèvent à 186 KDT. Au 31 décembre 2023, l'encours des opérations de SWAP s'élève respectivement à 8 786 KUSD et 27 000 KTNC.

3. Conventions et opérations avec ABC Bahreïn (ABC BSC)

3.1 Le total des frais de licence et de maintenance relatifs au système d'information encourus par ABC Tunisie et dus à ABC BSC au titre de l'exercice 2023, s'élève à 1 943 KDT. Ledit montant, non encore réglé, s'ajoute au coût du projet de montée en version du système d'information « Ambit », facturé en 2018, et qui demeure également non réglé à fin 2023.

3.2 ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de Bank ABC BSC et ce, en couverture des risques encourus sur des relations. Au 31 décembre 2023, le montant de ces garanties s'élève à 52 442 KDT.

3.3 Au 31 décembre 2023, l'encours des emprunts auprès d'ABC BSC est nul et le montant des intérêts payés au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 78 KDT.

3.4 Au 31 décembre 2023, l'encours des placements d'ABC Tunisie chez ABC BSC s'élève à 18 448 KDT et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 8 810 KDT.

3.5 Au 31 décembre 2023, Le solde du compte NOSTRI ouvert chez ABC BSC s'élève à 1 KDT. Le montant des intérêts payés (comptes NOSTRI débiteurs) au titre de l'exercice 2023 s'élève à 5 KDT.

3.6 ABC Tunisie a réalisé avec ABC BSC des opérations de SWAP de change au cours de l'exercice 2023. Les pertes nettes réalisées par ABC Tunisie s'élèvent à 3 KDT. Au 31 décembre 2023, aucune opération de SWAP n'est en cours.

4. Conventions et opérations avec ABC Frankfurt

ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à certains clients. L'encours de ces garanties s'élève à 1 368 KDT au 31 décembre 2023.

III. Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 355 KDT, et des avantages en nature d'une valeur de 7 KDT.

- Conformément à la décision de l'AGO du 27 avril 2023, l'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'administration, y compris les rémunérations au titre des comités d'audit, des risques et de rémunérations, s'est élevée à 816 KDT. En outre, la banque a pris en charge les frais de déplacement et de séjour des membres du Conseil d'administration lors de ses réunions, qui se sont élevés à 112 KDT.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, se présentent comme suit (en KDT) :

Désignation	Direction Générale		Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2023
Avantage à court terme	312	44	816	-
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Total	312	44	816	-

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et votre Conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

Tunis, le 08 avril 2024

Les commissaires aux comptes

Cabinet CMG

Horwath ACF

Mohamed Jamil GOUIDER

Noureddine BEN ARBIA

III- ETATS FINANCIERS

<u>BILAN</u>
<u>ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>
<u>ETAT DE RÉSULTAT</u>
<u>ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE</u>
<u>NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023</u>

Bilan

Arrêté au 31 décembre 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31-déc-2023	31-déc-2022
Actifs			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	13 649	20 426
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	786 235	234 939
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	411 541	689 890
AC4- Portefeuille-titre commercial		-	-
AC5- Portefeuille d'investissement	4.4	176 934	173 336
AC6- Valeurs immobilisées	4.5	10 431	10 397
AC7- Autres actifs	4.6	19 097	16 096
TOTAL ACTIFS		1 417 887	1 145 084
Passifs			
PA1 – Banque Centrale, CCP	4.7	1 956	-
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.8	26 157	29 337
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.9	1 164 839	871 490
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.10	74 556	123 679
PA5 - Autres passifs	4.11	50 689	31 789
TOTAL PASSIFS		1 318 197	1 056 295
Capitaux propres			
CP1 - Capital		68 000	68 000
CP2 - Réserves		4 407	3 545
CP3 - Résultats reportés		13 391	11 266
CP4 - Résultat de la période		13 892	5 979

TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.12	99 690	88 790
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		1 417 887	1 145 084

ABC Tunisie

Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 31 décembre 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31-déc-2023	31-déc-2022
Passifs éventuels			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.13	32 419	16 186
HB 2 - Crédits documentaires		35 076	56 683
HB 3 - Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		67 495	72 869
Engagements donnés			
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.14	141 764	70 009
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		141 764	70 009
Engagements reçus			
HB 6 - Engagements de financement reçus		-	-
HB 7 - Garanties reçues	4.15	463 842	500 865
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		463 842	500 865

ABC Tunisie

Etat de résultat

Période allant du 1er Janvier au 31 décembre 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022 (*)
Produits d'exploitation bancaire			
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	4.17	80 089	52 151
PR2 - Commissions (en produits)	4.18	11 415	9 660
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.19	2 869	5 488
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	4.20	16 056	15 861
Total produits d'exploitation bancaire		110 429	83 159
Charges d'exploitation bancaire			
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.21	(39 392)	(32 446)
CH2 - Commissions encourues	4.22	(3 076)	(3 221)
Total charges d'exploitation bancaire		(42 468)	(35 667)
PRODUIT NET BANCAIRE			
		67 961	47 492
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif			
	4.23	(3 860)	(4 621)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		538	535
CH 6 - Frais de personnel	4.24	(21 911)	(17 091)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.25	(13 755)	(12 919)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(1 457)	(1 548)
RESULTAT D'EXPLOITATION		27 516	11 848
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires			
		388	163
CH 11- Impôts sur les sociétés (*)		(12 575)	(5 414)

RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		15 329	6 597
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires (*)	4.26	(1 437)	(619)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		13 892	5 979
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		13 892	5 979
RESULTAT PAR ACTION (TND)	4.27	2,043	0,879

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité.

ABC Tunisie

Etat de flux de trésorerie

Période allant du 1er Janvier au 31 décembre 2023

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Exercice 2023	Exercice 2022
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		95 714	64 724
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(39 108)	(32 845)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		48	34 762
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		267 813	(79 105)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		298 623	(144 708)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(21 819)	(16 192)
Autres flux de trésorerie		(5 603)	(12 882)
Impôts sur les sociétés payés		(8 399)	(247)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		587 269	(186 492)
Activités d'investissement			
Intérêts encaissés sur portefeuille d'investissement		12 458	12 211
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		-	(27 045)
Acquisitions \ cessions d'immobilisations		(1 605)	(331)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		10 853	(15 165)
Activités de financement			
Emission d'emprunts		-	-
Remboursement d'emprunts		(48 043)	(46 542)
Dividendes payés		(2 992)	-
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(51 035)	(46 542)

Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		547 087	(248 199)
Liquidités et équivalents en début d'exercice		162 405	410 604
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	4.28	709 492	162 405

Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

1. Référentiel d'élaboration des états Financiers

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation Tunisie (ABC Tunisie) sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les lettres de crédit, les lettres de garantie et les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour le montant de décaissement.

- Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

- Comptabilisation des revenus des crédits à la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du déblocage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

- Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 2013-21, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- A : Actifs courants	0%
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

- Provision additionnelle

Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

- Provision collective

Pour le calcul de la provision collective en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire n°91-24, la banque a appliqué l'approche prévue au niveau de l'annexe 3 de la circulaire BCT n°91-24 prévoyant la méthodologie de calcul des provisions collectives telle que modifié par la circulaire n°2021-01 du 11 janvier 2021, la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022, la circulaire n°2023-02 du 24 février 2023 et la circulaire 2024-01 du 19/01/2024.

Le montant de la dotation supplémentaire ainsi calculé au titre de l'année 2023 et en application des principes de la méthodologie de détermination des provisions collectives prévue par la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2024-01 du 19 janvier 2024 s'élève à 872 KDT. Au 31/12/2023, le montant total des provisions collectives est de 6 167 KDT.

3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence. A l'exception des éléments non monétaires et des engagements de change à terme à des fins spéculatives, cette conversion est faite sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté.

3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	33%
- Système d'information « AMBIT »	20%
- Autres Logiciels informatiques	33%
- Agencement, Aménagement et Installations	10%
- Constructions	3%

3.5. Comptabilisation et évaluation des titres

Comptabilisation des titres

a) Titres de transaction

Les titres de transaction se distinguent par les deux critères suivants :

- Leur courte durée de détention ;
- Leur liquidité.

Pour être classés parmi les titres de transaction, la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois.

b) Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que

l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

Les titres de placement sont ceux qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement.

c) Titres d'investissement

Pour pouvoir classer des valeurs en titres d'investissement, la banque doit avoir l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Evaluation en date d'arrêté

a) Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

b) Titres de placement

A chaque arrêté comptable, les titres de placement font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

c) Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Règles de constatation des revenus

Les dividendes des titres à revenu variable sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts des titres à revenus fixe sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus. La comptabilisation des revenus des titres à revenu fixe dans le cas où l'acquisition est faite avec une prime ou une décote et / ou lorsqu'il y a une différence entre le taux nominal de

rémunération du titre et le taux du marché au moment de l'acquisition est faite selon la méthode linéaire. Selon cette méthode, les titres sont enregistrés, lors de leur acquisition, coupon couru à l'achat exclu. A chaque arrêté comptable, il est procédé de la manière suivante :

- Les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés parmi les éléments du compte de résultat ;
- Le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

3.6. Radiation des créances

En application de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2022-01 du 1er mars 2022 relative à la prévention et résolution des créances non performantes visant à réduire les créances classées au niveau du bilan, Bank ABC a réalisé courant l'exercice 2023 une opération de radiation des créances dont la maturité dans la classe 4 est supérieure à 5 ans et qui respectent les conditions y relatives fixées par la législation fiscale en vigueur. A cet égard, la banque a réalisé une opération de radiation pour un encours global de 4 685 KDT totalement couvert par des agios réservés et des provisions individuelles et additionnelles.

3.7. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la banque au 31 décembre 2023, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2022 que celles relatives à l'année 2023.

3.8. Changement de présentation

En application des dispositions de la norme comptable tunisienne n°11 relative aux modification comptables, les changements de présentation ont été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2022 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité de la façon suivante :

Retraitements de l'état de résultat

Rubrique	Exercice 2022 Publié	Reclassement de présentation	Exercice 2022 Retraité
CH 11- Impôts sur les sociétés (*)	(6 033)	619	(5 414)
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires (*)	0	(619)	(619)

(*) Il s'agit du changement d'affectation de la contribution sociale de solidarité de la rubrique CH11 « Impôts sur les sociétés » vers la rubrique PR9/CH10 « Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires ».

4. Notes explicatives (Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisien)

Notes sur le bilan

Notes sur les postes de l'actif

L'actif du bilan est composé des postes suivants :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers
- AC3 : Créances sur la clientèle
- AC4 : Portefeuille titres commercial
- AC5 : Portefeuille d'investissement
- AC6 : Valeurs immobilisées
- AC7 : Autres actifs

Note 4.1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 13 649 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Caisses en dinars et en monnaies étrangères	4 604	5 317
Avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	9 045	15 109
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	13 649	20 426

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 786 235 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Créances sur les établissements bancaires	757 103	209 831
Comptes ordinaires chez les correspondants	179 498	9 944
Placements chez la BCT	193 223	46 246
Placements chez les correspondants	382 424	153 001
Créances sur les établissements bancaires	-	-
Créances rattachées	1 958	640
Créances sur les établissements financiers	29 132	25 108
Créances sur les établissements financiers	29 000	25 000
Créances rattachées	132	108
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires et financiers	786 235	234 939

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

DESIGNATION	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
-------------	---------------	------------------	-----------------	---------------	-------

Créances sur les établissements bancaires	717 151	39 952	-	-	757 103
Comptes ordinaires chez les correspondants	179 498	-	-	-	179 498
Placements chez la BCT	193 223	-	-	-	193 223
Placements chez les correspondants	342 472	39 952	-	-	382 424
Créances rattachées	1 958	-	-	-	1 958
Créances sur les établissements financiers	29 132	-	-	-	29 132
Créances sur les Etablissements Financiers	29 000	-	-	-	29 000
Créances rattachées	132	-	-	-	132
Total créances et avoirs sur les établissements bancaires et financiers	746 283	39 952	-	-	786 235

La totalité des créances ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La totalité des créances ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 411 541 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Comptes débiteurs	25 180	7 143
Comptes courants débiteurs	25 175	7 116
Produits à recevoir	5	27
Autres concours à la clientèle	420 196	716 694
Escompte commercial	10 545	6 045
Crédits à Court Terme	148 435	279 812
Crédits à Moyen et Long Terme	228 272	394 264
Crédits de consolidation	5 612	1 215
Impayés	23 853	25 957
Produits à recevoir	5 054	10 543
Produits perçus d'avance	(1 575)	(1 141)
Total Créances Brutes	445 376	723 837
Provisions affectées	(15 110)	(15 338)
Agios réservés	(12 558)	(13 315)
Provisions Collectives	(6 167)	(5 295)
Total créances sur la clientèle	411 541	689 890

Le montant des créances éligibles au refinancement de la Banque Centrale s'élève à 30 570 KDT.

La ventilation des engagements par classe de risque se présente comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Classe A	406 798	651 633
Classe B1	6 059	41 933
Total Créances performantes	412 857	693 566
Classe B2	1 273	1 341
Classe B3	5 928	1 113
Classe B4	25 318	27 817
Total Créances non performantes	32 519	30 271
TOTAL	445 376	723 837

Le mouvement des créances et des provisions correspondantes se présente comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Encours des créances douteuses	32 519	30 271
Stocks de provisions de début d'exercice	(15 338)	(13 707)
Dotation aux provisions de l'exercice	(3 886)	(2 669)
Reprise des provisions de l'exercice	4 114	1 038
Stocks de provisions à la fin d'exercice	(15 110)	(15 338)

Les produits relatifs à des créances classées parmi les classes B2, B3 ou B4 ne sont pas constatés en revenu mais parmi les comptes d'intérêts et agios réservés et présentés en déduction des créances. Ces produits ne sont comptabilisés dans le résultat qu'une fois effectivement encaissés. À la date du 31 décembre 2023, l'encours des créances classées s'élève à 32 519 KDT et le montant des intérêts et agios réservés s'élève à 12 558 KDT.

Par ailleurs, et comme indiqué au niveau de la note aux états financiers, note 3.1, la banque a constitué les provisions additionnelles et ce conformément à la circulaire BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013. Le montant de ladite provision s'élève à 3 107 KDT au 31 décembre 2023 contre 3 533 KDT au 31 décembre 2022 soit une reprise additionnelle nette s'élevant à 426 KDT au titre de l'exercice 2023.

La ventilation des créances sur la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

DESIGNATION	de 3				Total
	Inf. à 3 mois	mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	
Comptes débiteurs	25 180	-	-	-	25 180
Comptes courants débiteurs	25 175	-	-	-	25 175

Produits à recevoir_D	5	-	-	-	5
Autres concours à la clientèle	117 470	145 899	138 082	18 745	420 196
Escompte commercial	7 185	2 978	382	-	10 545
Crédits à Court Terme	70 185	76 321	1 929	-	148 435
Crédits à Moyen et Long Terme	8 233	66 408	135 264	18 367	228 272
Crédits de consolidation	4 535	192	507	378	5 612
Impayés	23 853	-	-	-	23 853
Produits à recevoir	5 054	-	-	-	5 054
Produits perçus d'avance	(1 575)	-	-	-	(1 575)
Total Créances Brutes	142 649	145 899	138 082	18 745	445 376

Note 4.4 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève à 176 934 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Titre à revenu fixe	176 882	173 284
Bons de trésor assimilables (BTA)	180 000	180 000
Décote/Prime	(8 531)	(12 125)
Produits à recevoir AC4	5 413	5 409
Titre à revenu variable	52	52
Société Tunisienne de Garantie	20	20
SIBTEL	32	32
Total portefeuille d'investissement	176 934	173 336

La différence entre la valeur des titres à l'achat et la valeur nominale est comptabilisée séparément sous la ligne Décote/Prime. Ce montant fait l'objet d'un étalement linéaire sur la période restant à courir entre la date d'acquisition à la date d'échéance du titre.

Note 4.5 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste s'élève à 10 431 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	Val. Brute au 31/12/2022	Acquisition / Cession / Reclassement	Val. Brute au 31/12/2023	Amortissement 31/12/2022	Cession / Régularisation	Dota 20
Terrains	7 229	0	7 229	0	0	
Agencements, Aménagements Installations	8 216	260	8 476	(6 490)	(1 143)	
Immeubles	299	0	299	(131)	(20)	

Matériel de Transport	868	411	1 279	(719)	(119)
Matériel Informatique	1 106	117	1 223	(967)	(165)
Mobilier et Matériel de Bureau	704	(3)	701	(602)	(88)
Logiciels Informatiques	6 375	580	6 955	(5 554)	(1 316)
Avances sur Immobilisations	63	64	127	0	0
Total valeurs immobilisées	24 860	1 429	26 289	(14 464)	(2 851)

Note 4.6 – Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève à 19 097 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Crédits au personnel	10 742	8 018
Immobilisations destinées à la vente	4 620	4 620
Comptes de suspens débiteurs	2 767	2 522
Cautions	283	283
Charges Constatées d'avance	463	446
Frais d'émission d'emprunts (Net) (1)	68	127
Stocks de cartes	218	259
Avances et Acomptes sur commandes en cours	163	47
Etat, Impôt et taxes	-	-
Total Brut	19 323	16 322
Provisions pour dépréciation des actifs	(226)	(226)
Total autres actifs	19 097	16 096

(1) Les frais d'émission d'emprunt se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Solde au début de la période	127	207
Addition	-	-
Dotations au résorption	(59)	(80)
Solde en fin de période	68	127

Le montant de la dotation annuelle est inclus au niveau de la rubrique CH1 « Intérêts encourus et charges assimilés » au niveau de la sous-rubrique « Intérêts sur emprunts obligataires ».

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts sont amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

Notes sur les postes du passif

Le passif du bilan est composé des postes suivants :

- PA1 : Banque Centrale et CCP
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passif

Note 4.7 - Banque Centrale et CCP

Le solde de ce poste s'élève à 1 956 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Compte BCT créditeur	1 956	-
Total banque centrale et CCP	1 956	-

Note 4.8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 26 157 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Emprunts interbancaires	-	1 136
Dépôts des établissements bancaires	17 395	26 075
Dépôts des établissements financiers	8 762	2 123
Dettes rattachées	-	3
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	26 157	29 337

La ventilation des dépôts et des avoirs des établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

DESIGNATION	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Dépôts des établissements bancaires	17 395	-	-	-	17 395
Dépôts des établissements financiers	8 762	-	-	-	8 762
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	26 157	-	-	-	26 157

Note 4.9 - Dépôts de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 1 164 839 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Dépôts à vue	847 490	676 272
Dépôts d'épargne	126 141	98 978
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	151 639	67 509

Certificats de dépôts	9 000	5 000
Autres Sommes dues à la clientèle	28 512	23 027
Charges à payer	2 664	950
Intérêts payés d'avance	(607)	(245)
Total dépôts de la clientèle	1 164 839	871 490

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

DESIGNATION	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	847 490	-	-	-	847 490
Dépôts d'épargne	126 141	-	-	-	126 141
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	122 685	27 964	990	-	151 639
Certificats de dépôts	9 000	-	-	-	9 000
Autres Sommes dues à la clientèle	28 512	-	-	-	28 512
Charges à payer	2 664	-	-	-	2 664
Intérêts payés d'avance	(607)	-	-	-	(607)
Total dépôts de la clientèle	1 135 885	27 964	990	-	1 164 839

Note 4.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 74 556 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Emprunts obligataires	14 133	22 923
Autres emprunts	58 879	98 132
Dettes rattachées	1 544	2 624
Total emprunts et ressources spéciales	74 556	123 679

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

DESIGNATION	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires	-	5 042	9 091	-	14 133
Autres emprunts	-	39 253	19 626	-	58 879
Dettes rattachées	-	1 544	-	-	1 544

Total emprunts et ressources spéciales	-	45 839	28 717	-	74 556
--	---	--------	--------	---	--------

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31 décembre 2023 se détaille comme suit :

DESIGNATION	Montant initial	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31-déc-2022	Remboursements / Emissions	Encours au 31-déc-2023
Emprunts obligataires	45 000			22 923	(8 790)	14 133
Emprunt ABC 2018	20 000	02/07/2018	02/07/2025	4 921	(3 790)	1 131
Emprunt ABC 2020	25 000	22/06/2020	22/06/2027	18 002	(5 000)	13 002
Autres Emprunts	157 010			98 132	(39 253)	58 879
Emprunts ABC IB	157 010	07/05/2020	07/05/2025	98 132	(39 253)	58 879
Total emprunts matérialisés	202 010	-	-	121 055	(48 043)	73 012

L'emprunt contracté auprès de ABC IB (banque faisant partie du groupe ABC) pour 50 millions d'euros a fait l'objet de couverture contre le risque de change par le recours au mécanisme de couverture du fond de péréquation de change.

Note 4.11 – Autres passifs

Le solde de ce poste s'élève à 50 689 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Dettes au personnel	8 071	5 506
Comptes de suspens	12 177	5 671
Créditeurs Divers	4 564	4 014
Etat, Impôt et taxes	11 801	5 052
Charges à payer	8 748	6 850
Dettes sociales	1 083	1 299
Provisions pour risques et charges	3 969	3 216
Jetons de présence à payer	276	181
Dividendes à payer	-	-
Total autres passifs	50 689	31 789

Note 4.12 – Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2023, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action. Le total des capitaux propres de la Banque s'élève à 99 690 KDT au 31 Décembre 2023 et se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2018	68 000	1 236	6 056	1 974	77 266
Affectation du résultat 2018	-	401	1 573	(1 974)	-
Distribution de dividendes	-	-	(987)	-	(987)
Résultat au 31-12-2019	-	-	-	4 463	4 463
Solde au 31-12-2019	68 000	1 637	6 642	4 463	80 742
Affectation du résultat 2019	-	555	3 908	(4 463)	-
Résultat au 31-12-2020	-	-	-	4 648	4 648
Solde au 31-12-2020	68 000	2 192	10 550	4 648	85 390
Affectation du résultat 2020	-	760	3 888	(4 648)	-
Distribution de dividendes	-	-	(2 312)	-	(2 312)
Résultat au 31-12-2021	-	-	-	(267)	(267)
Solde au 31-12-2021	68 000	2 952	12 126	(267)	82 811
Affectation du résultat 2021	-	593	(860)	267	-
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-
Résultat au 31-12-2022	-	-	-	5 979	5 979
Solde au 31-12-2022	68 000	3 545	11 266	5 979	88 790
Affectation du résultat 2022	-	862	5 117	(5 979)	-
Distribution de dividendes	-	-	(2 992)	-	(2 992)
Résultat au 31-12-2023	-	-	-	13 892	13 892
Solde au 31-12-2023	68 000	4 407	13 391	13 892	99 690

Les réserves se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Réserves légales	4 207	3 345
Réserves ordinaires	200	200
Total réserves	4 407	3 545

Notes sur l'état des engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont composés des postes suivants :

- HB1 : Cautions, avals et autres garanties données
- HB2 : Crédits documentaires
- HB3 : Actifs donnés en garantie

- HB4 : Engagements de financement donnés
- HB5 : Engagements sur titres
- HB6 : Engagements de financement reçus
- HB7 : Garanties reçues

Note 4.13 – Cautions, avals et autres garanties données :

Le solde de ce poste s'élève à 32 419 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Garanties en faveur des établissements de crédits	12 978	1 174
Garanties en faveur de la clientèle	19 441	15 012
Total cautions, avals et autres garanties données	32 419	16 186

Note 4.14 – Engagements de financement en faveur de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 141 764 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements bancaires et financiers	22 757	21 000
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	119 007	49 009
Total Engagements de financement en faveur de la clientèle	141 764	70 009

Note 4.15 – Garanties reçues

Le solde de ce poste s'élève à 463 842 KDT au 31 Décembre 2023 et se décompose comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Garanties reçues des banques	269 539	287 255
Garanties SOTUGAR	2 215	2 215
Garanties réelles reçues de la clientèle	54 292	33 630
Garanties de l'Etat	137 796	177 765
TOTAL	463 842	500 865

La valeur des garanties réelles reçues de la clientèle ainsi présentée correspond à la valeur de la garantie dans la limite de l'engagement des clients.

Pour les garanties réelles, la juste valeur de la totalité des garanties reçues en couverture des engagements s'élève à 209 585 KDT au 31 Décembre 2023 contre 91 752 KDT au 31 Décembre 2022.

Note 4.16 – Opérations de change

Au 31 décembre 2023, les opérations de change à terme se détaillent comme suit :

- Dinars à recevoir / Devise à livrer : 2 491 KDT
- Devise à recevoir / Dinars à livrer : 13 809 KDT

Au 31 Décembre 2023, la banque n'a aucune opération sur titres en cours.

Au 31 Décembre 2023, la banque n'a aucune opération de change au comptant non encore dénouée.

Notes sur l'état de résultat

Les produits d'exploitation bancaire

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 83 159 KDT au 31 décembre 2022 à 110 429 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 27 269 KDT, soit une progression de 33%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- PR1 : Intérêts et revenus assimilés
- PR2 : Commissions en produits
- PR3 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières
- PR4 : Revenus du portefeuille titres d'investissement.

Note 4.17 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 80 089 KDT au titre de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	36 725	13 869
Intérêts sur créances sur la clientèle	43 364	38 282
Total Intérêts et revenus assimilés	80 089	52 151

Note 4.18 – Commissions (en produits)

Les commissions totalisent 11 415 KDT au titre de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Chèques, effets, virements et tenue de compte	2 906	2 616
Commission d'intermédiation	113	99
Opérations de commerce extérieur	1 821	1 620
Crédits documentaires, engagement de financement et garanties	2 198	991
Gestion, étude des engagements	2 195	2 042
Monétique	1 646	1 742
Autres commissions	536	550
Total commissions (en produits)	11 415	9 660

Note 4.19 - Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières totalisent 2 869 KDT au titre de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Gain de change	3 054	5 492
Pertes nettes sur opérations de SWAP (BCT)	(185)	(4)
Total Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières	2 869	5 488

Note 4.20 - Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 16 056 KDT au titre de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Intérêts sur BTA	12 462	12 296
Résorption Prime / Décote	3 594	3 565
Total Revenus du portefeuille d'investissement	16 056	15 861

Les charges d'exploitation bancaire

Le total des charges d'exploitation bancaire est passé de 35 667 KDT au 31 décembre 2022 à 42 468 KDT au 31 décembre 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 6 801 KDT, soit une progression de 19%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- CH1 : Intérêts encourus et charges assimilées
- CH2: Commissions encourues

Note 4.21 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 39 392 KDT au titre de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	2 629	2 191
Intérêts sur dépôts de la clientèle	26 476	15 485
Intérêts sur emprunts obligataires	2 093	2 889
Intérêts des autres emprunts	8 194	11 881
Total intérêts encourus et charges assimilées	39 392	32 446

Note 4.22 – Commissions encourues

Les commissions encourues totalisent 3 076 KDT au titre de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Commissions encourues sur comptes NOSTRI	261	393
Frais de traitement des cartes et opérations monétiques	2 208	2 011
Commissions Sibtel	48	32
Commissions sur opérations la BCT	45	38
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	15	13
Charges sur engagements de garantie	499	734
Total commissions encourues	3 076	3 221

Note 4.23 – Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Dotations aux provisions sur risque de crédit	(2 734)	(2 669)
Dotations pour provision collective	(872)	(781)
Reprise de provisions sur risque de crédit	732	1 038
Reprise de provisions sur créances abandonnées	3 362	-
Reprise de provisions sur engagements hors bilan	31	-
Récupération sur créances passées par pertes	3	63
Pertes sur créances abandonnées	(3 362)	(32)
Coût Net du Risque de crédit	(2 840)	(2 381)
Provisions pour Risques & charges Divers	(1 020)	(2 240)
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	-	-
Reprise de provisions pour dépréciation des actifs	-	-
Reprise de provisions pour charges divers	-	-
Coût Net du risque	(3 860)	(4 621)

Note 4.24 – Frais de Personnel

Les frais de personnel totalisent 21 911 KDT au titre de l'exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Rémunération de personnel	17 858	14 092

Charges sociales et autres cotisations	3 403	2 827
Autres charges liées au personnel	650	172
Total frais de personnel	21 911	17 091

Note 4.25 – Charges générales d’exploitation

Les charges générales d’exploitation totalisent 13 755 KDT au titre de l’exercice 2023 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Loyers, Eau et Electricité	2 369	2 306
Frais de licences informatiques	1 415	1 378
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	994	959
Frais de communication	803	824
Divers honoraires	1 121	936
Frais divers d'exploitation	2 994	2 932
Fonds de garantie des dépôts	2 510	2 887
Contribution sociale de solidarité	1 459	697
Contribution au fonds national pour la réforme du système éducatif	90	-
TOTAL charges générales d’exploitation	13 755	12 919

Les charges générales d’exploitation sont constituées en totalité par des autres charges d’exploitation.

Note 4.26 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires

Le solde de cette rubrique s’élève à 1 437 KDT au titre de l’exercice 2023 et il s’analyse ainsi :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Contribution Exceptionnelle	(1 437)	(619)
TOTAL	(1 437)	(619)

Note 4.27– Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au 31 décembre 2023, se présentent comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Résultat net (en DT)	13 892 107	5 978 589
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	13 892 107	5 978 589
Nombre moyen d'actions ordinaires	6 800 000	6 800 000
Résultat par Action	2,043	0,879

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base et au résultat dilué par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 4.28 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalent de liquidités comprennent :

- Les avoirs en caisses et chez la BCT ;
- Les avoirs chez les correspondants ;
- Les placements dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

De ce montant, il est déduit :

- Les dépôts des correspondants ;
- Les emprunts dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

Ainsi, la trésorerie de la Banque (composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités) est passée de 162 405 KDT au 31 décembre 2022 à 709 492 KDT au 31 décembre 2023 enregistrant une augmentation de 547 087 KDT. Cette augmentation résulte des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation à hauteur de 587 269 KDT, des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement à hauteur de 10 853 KDT et des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de (51 035) KDT.

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint 709 492 KDT au 31 Décembre 2023 détaillés comme suit :

DESIGNATION	31-déc-2023	31-déc-2022
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	13 649	20 426
Créances sur les Etablissements Bancaires	715 194	169 190
Emprunts auprès de la BCT/Compte BCT Crédeur	(1 956)	-
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(17 395)	(27 211)
Total	709 492	162 405

5. Autres notes aux états financiers

Note 5.1 – Transactions avec les parties liées

Le tableau ci-après présente la nature des relations avec les parties liées :

Partie liée	Nature de la relation
-------------	-----------------------

ABC Tunis	Entité faisant partie du même groupe
ABC BSC	Société mère
ABC Brésil	Entité faisant partie du même groupe
ABC International Bank	Entité faisant partie du même groupe
ABC Frankfurt	Entité faisant partie du même groupe

Les transactions conclues avec les parties sont conclues dans les conditions du marché.

La banque n'exerce aucune influence notable sur l'une de ces parties.

Opérations avec ABC Tunis Branch

1. Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers supportés par ABC Tunisie au titre de l'exercice 2023 s'élève à 563 KDT.
2. Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle qu'autorisée par le Conseil d'Administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2023 se détaillent comme suit :
 - 71% pour les frais du personnel et les autres frais (71% en 2022), en ce qui concerne ABC Tunisie.
 - 29% pour les frais du personnel et les autres frais (29% en 2022), en ce qui concerne ABC Tunis Branch.

Le total des charges payées par ABC Tunisie au cours de 2023 a atteint 5 414 KDT et le montant payé par ABC Tunis Branch à ABC Tunisie, 5 217 KDT.

3. Au 31 décembre 2023, l'encours des comptes NOSTRI ouverts sur les livres de ABC Tunis Branch s'élève à 4 128 KDT et le montant des intérêts payés (comptes NOSTRI débiteurs) au titre de l'exercice 2023 s'élève à 1 KDT contre des intérêts perçus sur les comptes NOSTRI créditeurs de 312 KDT. A cette date, l'encours des comptes LORI de ABC Tunis Branch ouverts sur les livres de ABC Tunisie s'élève à 13 878 KDT et les intérêts servis en 2023 s'élèvent à 2 128 KDT contre des intérêts perçus sur des comptes LORI débiteurs de 1 KDT.
4. Au 31 décembre 2023, l'encours des placements (au jour le jour et à terme) de ABC Tunis Branch est nul et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2023 s'élève à 4 114 KDT.
5. Durant l'exercice 2023, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part d'ABC Tunis Branch en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31 décembre 2023, le total de ces garanties s'élève à 182 430 KDT et le montant des commissions dues à ce titre s'élève à 499 KDT.
6. Durant l'exercice 2023, ABC Tunisie a effectué des opérations de SWAP de change avec ABC Tunis Branch. Les pertes nettes réalisés par ABC Tunisie s'élèvent à 186 KDT. Au 31 décembre 2023, l'encours des opérations de SWAP s'élève respectivement à 8 786 KUSD et (27 000) KTNK.

Opérations avec ABC BSC (ABC BAHREÏN)

7. Le total des frais de licence et de maintenance relatifs au système d'information encourus par ABC Tunisie et dus à ABC BSC au titre de l'exercice 2023, s'élève à 1 943 KDT non encore réglés à la date du 31 Décembre 2023.
8. ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à certains clients. L'encours de ces garanties s'élève à 52 442 KDT au 31 décembre 2023.
9. Au 31 décembre 2023, l'encours des emprunts (au jour le jour et à terme) auprès de ABC BSC est nul et le montant des intérêts servis sur les emprunts contractés en 2023 s'élève à 78 KDT.
10. Au 31 décembre 2023, l'encours des placements (au jour le jour et à terme) chez de ABC BSC s'élève à 18 448 KDT et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2023 s'élève à 8 810 KDT.
11. Au 31 décembre 2023, l'encours des comptes NOSTRI ouverts sur les livres de ABC BSC s'élève à 1 KDT. Le montant des intérêts perçus sur les comptes NOSTRI créditeurs de 5 KDT au titre de l'exercice 2023.
12. Durant l'exercice 2023, ABC Tunisie a effectué des opérations de SWAP de change avec ABC BSC. Les pertes nettes réalisés par ABC Tunisie s'élèvent à 3 KDT. Au 31 décembre 2023, aucune opération de SWAP n'est en cours.

Opérations avec ABC International Bank (ABC IB)

13. ABC Tunisie a contracté un emprunt auprès de ABC IB pour un montant de EUR 50 millions. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2023 est de 59 130 KDT et le montant des intérêts courus au titre de l'exercice 2023 s'élève à 2 517 KDT.
Cet emprunt a fait l'objet de couverture contre le risque de change par le recours au mécanisme de couverture du fond de péréquation de change.
14. Au 31 décembre 2023, l'encours des placements à terme chez de ABC IB s'élève à 40 196 KTND et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2023 s'élève à 2 170 KDT.
15. Au 31 décembre 2023, l'encours des garanties données sur ordre de ABC IB est nul et le montant des commissions reçues sur les contres garanties données s'élèvent à 22 KDT au titre de l'exercice 2023.

Opérations avec ABC Frankfurt

16. ABC Tunisie a reçu de ABC Frankfurt des garanties en couverture des crédits accordés à certains clients. L'encours de ces garanties s'élève à 1 368 KDT au 31 décembre 2023.

Rémunération des dirigeants

17. Les rémunérations et avantages octroyés aux Directeurs Généraux sont composés d'une rémunération brute de 312 KDT et des avantages en nature d'une valeur de 7 KDT.
18. L'enveloppe globale brute des jetons de présence, y compris les rémunérations allouées aux membres des comités émanant du conseil et octroyés aux administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, s'est élevée à 816 KDT.

Note 5.2- Contrôle social

La banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018.

En date du 21 Juin 2019, la banque a reçu une notification des résultats des travaux de contrôle réclamant le paiement de cotisations additionnelles de 634 KTND y compris les pénalités de retard.

La banque a formulé son opposition sur l'ensemble des chefs de redressement soulevés dans les délais légaux. En date du 09 Octobre 2019, la banque a reçu une notification des états de liquidation réclamant le paiement de la totalité des montants redressés. La banque a interjeté appel dans les délais légaux.

Le 09 juillet 2021, la cours d'appel a rendu un jugement en faveur de la banque qui annule les états de liquidation et leurs effets.

La banque a notifié la CNSS du jugement rendu et nous sommes en attente de tout recours de la CNSS devant la Cour suprême.

Aucun recours en cassation n'a été introduit. Cependant, la CNSS a décidé de procéder à nouveau à l'émission de 13 injonctions de payer à l'encontre de la banque pour les mêmes motifs et montants que les injonctions précédentes (pour lesquelles la banque a obtenu une décision de justice en sa faveur annulant ces injonctions). La banque a notifié à la CNSS les objections sur les injonctions de payer et a fait valoir 13 objections devant la Cour d'appel. L'avocat de la banque a indiqué dans ses déclarations que l'affaire a déjà été réglée par le tribunal en 2019. Le tribunal a décidé de désigner un expert pour vérifier si l'injonction de payer est conforme à la loi et demander aux parties de fournir leurs pièces justificatives. La prochaine audience est fixée pour le 24 mai 2024 pour les résultats de l'expertise.

Note 5.3- Contrôle fiscal

La banque a fait l'objet d'un contrôle fiscal couvrant les années 2018, 2019 et 2020. Fin décembre 2022, la banque a reçu la notification des résultats du contrôle fiscal réclamant le paiement d'un montant total de 6 164 mille TND, y compris les pénalités. La banque a refusé la majorité des questions et a effectué une opposition dans les délais réglementaires.

À la date de préparation des états financiers, la banque a comptabilisé les provisions estimées nécessaires. Toutefois, le résultat final de ce contrôle n'a pas pu être évalué avec précision.

Note 5.4 – Événements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 22 Février 2024. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.